

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

Assemblée générale 2014

Samedi 5 avril - MILLAU



FÉDÉRATION FRANÇAISE
NATATION

Les Bilans financiers 2013 - Consolidé FFN - Bilan FFN - Bilan HN
Les budgets 2014
Les tarifs fédéraux et règlements financiers 2014/2015

www.ffnatation.fr





ERRATUM

Page 2 de l'annexe des comptes (page 26 du présent rapport)





- Immobilisations financières

LIBELLE	SOLDE au 01.01.2013	VARIATION (+/-)	SOLDE au 31.12.2013
- SVIF : Participation à plus d'un an	15 568,00	-	15 568,00
- NEO : Participation à plus d'un an	26 624,00	13 376,00	40 000,00
- Crédit Coopératif : Participation à plus d'un an	10 004,00	152,50	10 156,50
- Prêt au Comité régional d'Auvergne	50 000,00	- 18 750,00	31 250,00
- Prêt au Comité régional du Dauphiné-Savoie	-	50 000,00	50 000,00
TOTAL	102 196,00	44 778,50	146 974,50

La FFN détient

- 10% du capital de la SARL SVIF. Le bénéfice de SVIF au 31 décembre 2012 a permis de distribuer 4 000€ de dividendes à la FFN.
- 100% du capital de la SAS NEO. Au 30 septembre 2013, les capitaux propres de la SAS se montaient à 126 118€ pour un capital social de 40 000€.

Provisions

LIBELLE	SOLDE au 01.01.13	Dotations	Reprise	SOLDE au 31.12.13
Provision pour impôts	0,00			-
Provision pour client douteux	27 436,34	14 878,00	22 405,40	19 908,94
Provision pour dépréciation stock	0,00			-
Provision pour dépréciation immobilisation	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00 (1)
Provision pour risques	0,00	121 527,65	0,00	121 527,65 (2)
TOTAL	52 436,34	161 405,65	47 405,40	166 436,59

- (1) Provision relative au prêt octroyé au Comité régional du Dauphiné-savoie
 (2) Dont 100 000€ pour le sucoût à venir généré par les Jeux Olympiques de Rio en 2016.

Variation des fonds propres

LIBELLE	SOLDE au 01.01.13	Variation +	Variation -	SOLDE au 31.12.13
Fonds fédéraux	310 000,00			310 000,00
Réserve diverse "Patrimoine"	1 780 000,00			1 780 000,00
Report à nouveau	1 424 116,00	220 180,00		1 644 296,00
Résultat exercice 2012	220 180,00		- 220 180,00	-
Résultat exercice 2013		290 202,00		290 202,00
FONDS PROPRES	3 734 296,00	510 382,00	- 220 180,00	4 024 498,00
Subvention d'investissement affectée	180 296,00		- 8 053,65	172 242,35
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	180 296,00	-	- 8 053,65	172 242,35
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	3 914 592,00	510 382,00	- 228 233,65	4 196 740,35

Il est proposé à l'assemblée générale de conserver le résultat au report à nouveau.

Comptes de régularisation

- Charges constatées d'avance :

Abonnements Divers	32 543,79
AXA Assurance	4 173,58
MDS Assurance	3 830,91
ALLIANZ Assurance auto	1 527,14
Charges courantes Tour ESSOR	51 780,79
TOTAL	93 856,21

- Produits constatés d'avance :

Droits d'engagements Water-Polo	272 736,00
Recettes Partenaires Marketing-Techniques-Publicitaires	44 847,70
Affiliations saison 2013/2014	87 722,77
PCA divers	1 500,00
TOTAL	406 806,47

SOMMAIRE

EXERCICE 2013

- <u>Le Règlement de fonctionnement financier :</u>	3 à 6
- <u>Les rapports :</u>	
• Du Trésorier Général	7 à 13
• De la commission de contrôle financier	14 à 16
• Du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	17 à 19
• Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées	29 à 32
• Attestation du montant des ressources	33
- <u>Les documents financiers :</u>	
<i>La Fédération :</i>	
• Bilan consolidé	20 à 21
• Compte de résultat consolidé	22 à 24
• Annexe	25 à 28
○ Réalisation convention d'objectifs	34
○ Fonds de roulement	35
○ Subventions M.S.S & Dépenses sportives	36
○ Rapport de participation M.S.S / FFN	37
<i>Le fonctionnement fédéral / sportif :</i>	
• Bilan	38 à 40
• Compte de résultat	41 à 43

Le département Horizons Natation

- Bilan 44 à 46
- Compte de résultat 47 à 49

- **Les résultats :**
 - Ventilation du résultat 50 à 57
 - Fonctionnement fédéral)
 - Département H.N)
 - Départements sportifs)

- **Suivi de la réalisation de la Convention d'objectifs** 58

- **Filiale NEO : Etats financiers** 60 à 76

EXERCICE 2014 77

- **Fonctionnement fédéral** 78
- **Horizons Natation** 79
- **INFAN** 80
- **Convention d'objectifs** 81
- **Budget global FFN** 82

SAISON 2014/2015

- **Tarifs fédéraux et Règlements financiers** 83 à 98

REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT FINANCIER DE LA F.F.N

A) ORGANISATION COMPTABLE :

- A1) Le département financier est constitué d'un Directeur et d'un ou plusieurs comptables ou/et aides-comptables, sous le contrôle du Trésorier Général,
- A2) Le Directeur Financier, faisant office d'expert-comptable, gère la comptabilité, les immobilisations, la trésorerie, les paies, le suivi budgétaire journalier pour chacun des secteurs d'activités, contrôle et établit l'ensemble des documents légaux de la F.F.N. dans le domaine qui le concerne,
- A3) Le Trésorier Général supervise le département et rend compte au Président et aux instances délibératives, des suivis et résultats budgétaires, analytiques, comptables et financiers.
- A4) Les procédures comptables et financières sont mises en place et suivies avec le concours du commissaire aux comptes.

B) BUDGETS :

Quatre budgets sont établis annuellement, afin de voter par l'Assemblée Générale, sur proposition du Comité Directeur, et après étude par le Bureau Fédéral :

- B-1/ Fonctionnement Fédéral,
- B-2/Fonctionnement sportif,
- B-3/Département commercial,
- B-4/Département formation,

Les budgets sont établis pour l'exercice en cours par le Directeur Financier en collaboration avec le Trésorier Général, d'après les résultats des deux exercices précédents, (N-1 et N-2), sur étude des projets des départements concernés et avec le Directeur Technique National pour ce qui concerne le fonctionnement sportif.

Ils sont structurés de la façon suivante :

B1-1Fonctionnement fédéral : par compte général, (nature de dépenses),
B2-1Fonctionnement sportif : par secteur d'activité suivant la définition du Ministère des Sports, (Collectif Olympique, Relève, Organisation et développement...)
B3-1Département commercial : par secteur d'activité, (boutique, marketing, communication, magazine...)
B4-1Département formation : par compte général, (nature de dépenses).

Les budgets sont annuels, sur l'année civile comme la comptabilité.

Les comptes sont arrêtés au 31 décembre, clos le 31 janvier afin de pouvoir présenter des comptes définitifs évitant les charges ou produits sur exercice antérieur.

C) LA COMPTABILITE :

Trois types de comptabilités croisées :

C-1/Budgétaire : permettant les engagements de dépenses et le suivi budgétaire par action par tableau de bord,

C-2/Analytique : définissant les actions par secteur d'activité et donnant le résultat comptable détaillé,

C-3/Générale : définissant, conformément à la réglementation comptable, les natures de dépenses et de recettes amenant au bilan.

Le principe de fonctionnement :

a) Engagement de dépense :

a1) Facture :

Après établissement des budgets, toute dépense doit faire l'objet d'un bon de commande en 3 exemplaires, appuyé d'un ou plusieurs devis comparatifs, (1 devis pour des montants inférieurs à 2 000 €, 2 devis de 2 000 à 5 000 €, et 3 devis au-delà), et définissant clairement l'action concernée, signé par le responsable du service ayant en charge ce budget.

Ce bon est enregistré, daté et numéroté, (séquentiellement par l'informatique comptable), après vérification du disponible budgétaire. Faute de disponibilité, celui-ci est renvoyé au service émetteur afin de correction du budget si nécessaire.

Il est ensuite visé par un élu dûment habilité, permettant alors la commande auprès de l'organisme ou du fournisseur concerné qui reçoit alors le 1^{er} exemplaire.

Au reçu de la facture, le service émetteur de la commande rapproche celle-ci avec le 2^{ème} exemplaire, avalise la facture par date et visa et remet à la comptabilité ces 2 pièces pour règlement.

Le 3^{ème} exemplaire reste en archive au service émetteur.

a2) Immobilisations :

Les immobilisations d'un montant supérieur à 30 000 € devront être avalisées par le bureau fédéral avant engagement financier.

a3) Autres frais :

Les frais de déplacement ou tout autre frais n'entrant pas dans le cadre d'une facturation, sont vérifiés par le service concerné, avalisés par date, signature et imputation analytique.

Seuls ces 3 critères permettront l'enregistrement comptable, qui sera éventuellement rectifié en fonction de l'application des règles financières de remboursement votées par l'Assemblée Générale.

Ensuite, leur règlement intervient dans les mêmes conditions que pour les factures.

b) Paiement :

Le service comptable valide alors l'engagement budgétaire par une date d'échéance de règlement. A cette date, les chèques **et virements** émis, (accompagnés des pièces – factures, devis et commande), sont soumis à visa d'un, (ou des), élu(s) délégué(s)

Nota : L'Assemblée Générale décide du seuil à partir duquel doit être appliqué 2 signatures sur les chèques de règlement.

c) Classement :

Les pièces comptables ainsi payées sont classées par exercice, par N° de compte général et par N° croissant de saisie.

d) Autres types de paiement :

Les paiements en espèces sont effectués exceptionnellement sous la responsabilité du Trésorier Général ou en son absence par un élu délégué.

Les cartes bancaires sont attribuées par le Président, (Secrétaire Général, Trésorier Général, Directeur Technique National) Le type des cartes est défini par le Président, (Visa ou Premier) Les seuils d'utilisation sont standardisés en fonction des cartes.

e) Contrats :

Tout contrat ou marché DURABLE, est soumis par le Président au bureau fédéral et par la suite au Comité Directeur. Conformément à la loi, toute convention sera présentée à l'Assemblée Générale par le commissaire aux comptes.

f) Matériel amortissable :

Tout achat de matériel, (qui a fait l'objet des procédures de commande ci-dessus expliquées), est codifié spécifiquement dans le logiciel de traitement des immobilisations, géré par le Directeur Financier.

Ce matériel est alors étiqueté et saisi dans ce logiciel afin de traitement annuel, (amortissement ...), suivant les règles comptables en vigueur.

Toute sortie de matériel, quel qu'en soit le motif, (destruction...), implique de remettre au directeur Financier l'étiquette de ce matériel afin de saisie de l'aliénation dans le logiciel.

Cet inventaire permanent pourra être complété chaque exercice par un inventaire physique établi par un élu désigné.

Tout matériel utilisé en dehors des locaux fédéraux, devra l'être dans le cadre d'une convention de mise à disposition, acceptée par l'utilisateur, (ordinateur portable, caméscope, appareil photo numérique ...)

D) INFORMATION :

Chaque département reçoit systématiquement tous les mois ou sur demande, les tableaux de bord permettant le suivi, par action, de son budget.

Ces mêmes états sont fournis à chaque bureau fédéral et Comité Directeur.

Toute dépense budgétaire impliquant au moment de la commande un dépassement de crédit, est rejetée. La ligne concernée devra être abondée par la diminution ou la suppression d'une autre ligne pour être validée.

Toute facture arrivant sans commande préalable dûment validée et visée par un élu délégataire ne sera pas mise en comptabilité et donc pas payée. Pour ce faire, le service concerné devra reprendre la procédure sous forme de régularisation, à charge des élus d'accepter ou non cette dépense n'ayant pas respecté la règle.

E) CONTRÔLE :

E-1/ L'Assemblée Générale désigne 4 contrôleurs aux comptes, avec mission de vérifier l'ensemble des pièces comptables, (présence 2 fois 3 jours par an)

Ils disposent en outre d'un pouvoir de réflexion, d'investigation, de suggestion voire de critique, sur le fonds et la forme tant des procédures que des engagements.

E-2/ Le Directeur Financier établit tous les documents légaux, (déclarations sociales, fiscales, compte de résultat, annexe et bilans etc...), qui sont soumis au commissaire aux comptes agréé, désigné par l'Assemblée Générale conformément à la Loi.

Texte adopté à l'unanimité par :

L'Assemblée Générale en date du samedi 5 mars 2004,

Modifié et adopté par :

L'Assemblée Générale en date du samedi 26 mars 2005, (montant des devis),

L'Assemblée Générale en date du dimanche 15 avril 2006, (engagement des immobilisations).

L'Assemblée Générale en date du dimanche 5 avril 2014, (budget formation et virements).

14, rue SCANDICCI 93 508 PANTIN Cedex



Rapport du Trésorier Général

Comptes arrêtés au 31 décembre 2013

Vous trouverez ci-dessous le rapport sur les comptes de l'exercice 2013

Présentation des comptes

Les comptes 2013 ont été établis conformément aux principes comptables applicables en France, sans changement de méthode comptable ou d'évaluation par rapport à 2012.

Les faits marquants de 2013

L'année 2013 a été marquée par les Championnats du Monde à Barcelone et les résultats exceptionnels de l'équipe de France (9 médailles dont 4 d'or).

Bien que nous ayons eu à régler, pour la première fois, en 2013 deux taxes d'habitation (2013 + régularisation 2012) et une taxe sur les transports, les résultats que je vais vous présenter sont bons.

Prise de participation à 100% de la SAS (anciennement SAOS) NEO.

Synthèse financière de l'année

L'ensemble des opérations comptables et financières de l'année 2013 permet de clôturer l'exercice avec un **excédent de 290 202€**, qui se décompose comme suit :

Fonctionnement fédéral :	+1 546 145 €
Sportif (dont CO) :	- 1 272 927 €
INFAN :	+ 28 045 €
Horizons Natation :	- 11 060 €

ACTIF

Immobilisations

✓ Travaux de mise aux normes de la Tour ESSOR :

La situation brute des locaux administratifs enregistre l'évolution suivante :

- 1 753 729 € au 31/12/2012
- 1 783 127 € au 31/12/2013

Soit 29 398 euros de mieux.

✓ Immobilisation en cours

- Deux applications ExtraNat Water-Polo et ExtraNat Haut-Niveau en cours de développement par le service informatique, pour un montant de 22 774€
- Pour 89 387€ des travaux du département « recherche » pour le développement d'un accéléromètre et de son logiciel associé.
- Des travaux de mise aux normes de la Tour ESSOR pour un montant de 21 435€

✓ Immobilisation financière

Dans le cadre d'une convention, la FFN a octroyé un prêt de 50 000€ au Comité Régional d'Auvergne. Ce prêt est remboursable sur 4 ans. Au 31/12/2013, le comité a remboursé 18 750€.

Dans le cadre d'une seconde convention, la FFN a octroyé un prêt de 50 000€ au Comité Régional de Dauphiné-Savoie. Ce prêt est également, remboursable sur 4 ans.

Créances

✓ Les créances clients sont en augmentation importante :

- Au 31/12/13 notre partenaire TYR devait la somme de 174 000€
117 000€ ont été réglés en janvier 2014.
- Les clubs de Water-Polo sont redevables de droits d'engagements au 31/12/13 à hauteur de 187 000€ (contre 78 000€ en 2012). Le solde, au 28/02/14 est de 103 000€
- Les droits d'organisation des Championnats de France 25 mètres à Dijon n'étaient pas réglés au 31/12/13 (40 000€). Un premier versement de 20 000€ a été enregistré début 2014.

✓ Perte sur créances irrécouvrables :

- La FFN a comptabilisée en perte sa créance sur le club de Water-Polo, le Lyon Olympique Université, pour un montant de 26 120€

✓ Le non-respect du contrat de prestation par le partenaire L'EQUIPE, a entraîné la comptabilisation en charge et produit sur exercice antérieur de la somme de 142 576€

Trésorerie

- ✓ Optimisation de la gestion de la trésorerie sur les comptes courants. Ce qui a permis d'améliorer encore les produits financiers.

PASSIF

Fonds associatifs

- ✓ Conformément à la décision prise à l'assemblée générale de Nancy, le résultat 2012 a été affecté en « report à nouveau »

Provisions

- ✓ Trois provisions ont été passées au 31/12/13 :
 - 25 000€ relatifs au prêt octroyé au Comité du Dauphiné-Savoie.
 - 20 000€ relatif à un litige prud'homal.
 - 100 000€ pour couvrir les charges supplémentaires que pourraient engendrer les jeux de RIO en 2016.

Dettes

- ✓ Dettes fournisseurs : pas de variation significative par rapport à 2012.
- ✓ Dettes fiscales
 - Il s'agit de la TVA sur les factures à établir relatives aux contrats de partenariats signés en fin d'année. La variation avec 2012 est due à la comptabilisation de 2 factures TYR contre une seule en 2012.
- ✓ Dettes sociales : Les dettes sociales sont en nette baisse.
 - Contrairement à 2012, aucune provision pour primes n'est comptabilisée à la clôture de l'exercice 2013.
 - Grâce à une bonne gestion des RTT, la situation se régularise sur 2013. Une reprise de 16 000€ a même pu être comptabilisée.

REALISATION DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS & AUTRES DEPENSES VERS LE SPORTIF

Convention d'objectifs

Pour 2013, la Fédération s'est vu octroyer une subvention de 3 537 526€. La part fédérale s'est établie à 2 120 000€, soit un total de dépenses possible de 5 657 526€.

Le montant des dépenses réalisées a été de 5 657 697€, soit une utilisation du budget de 100% ; ce qui traduit le sérieux du contrôle budgétaire.

Autres dépenses vers le Sportif

182 000€ supplémentaires ont été octroyés pour le financement d'actions non subventionnées (dont l'aide au DOM TOM, les déplacements du DTN, la prime annuelle aux collègues des entraîneurs). Ce budget a été consommé à hauteur de 167 601€.

La dotation équipements (= 1/3 des partenariats équipement) s'établit pour 2013 à 189 377€.

D'autres dépenses, principalement des déplacements INSEP (refacturés), sont comptabilisées à hauteur de 4 685€.

Récapitulatif

Réalisé CO	5 657 697
Autres actions non subventionnées	167 601
Dotation équipements	189 377
Divers	4 685
Total des dépenses vers le sportif	6 019 360

Activité et résultats de la FFN

LIBELLE	2013	2012	Evolution
Produits d'exploitation	12 940 247	13 887 407	-947 160
Charges d'exploitation	12 833 182	13 509 237	676 055
Résultat d'exploitation	107 065	378 170	-271 105
Produits financiers	144 627	123 726	20 911
Charges financières	47 409	48 896	-513
Résultat financier	97 219	76 821	20 398
Produits exceptionnels	416 120	89 580	326 539
Charges exceptionnelles	330 201	324 392	5 809
résultat exceptionnel	85 919	-234 812	320 730
Résultat net	290 202	220 180	70 022

Rappelons que l'organisation des Championnats d'Europe à Chartres en 2012 avait entraîné une augmentation importante des charges et des produits.

En 2013, nous sommes revenus à une gestion du budget plus « classique », avec un résultat d'exploitation de 107 065€.

La masse salariale a augmenté. Cela est dû, principalement, à l'augmentation du point de la CCNS (+3%).

Le versement en 2013 de la prime « Olympique 2009/2012 » a entraîné une hausse moyenne des salaires bruts versés en 2013 d'environ 2%.

Produits financiers : La Fédération comptabilise une reprise de la provision passée en 2012 pour le Comité d'Auvergne (25 000€). Déduction faite de ces reprises, le montant des revenus financiers est de 119 627€ en 2013, contre 112 628€ en 2012.

De la même façon, dans les charges financières, une dotation de 25 000€ est comptabilisée pour le Dauphiné-Savoie.

Le résultat exceptionnel contrairement à 2012 est excédentaire. La gestion des RTT, n'implique pas d'autre comptabilisation de provisions.

Par contre, ont été comptabilisés en produits exceptionnels :

Facture MUFE 2012, pour 16 000€

Echange EDF jamais reçu, pour 23 000€

Production immobilisée « live FFN » 2012, pour 27 000€

Apurement de solde datant de 2009, pour 24 000€

Activité et résultats de la FFN par secteur

Le **département FFN** comprend l'administration de la Fédération, le Sportif et la Convention d'Objectifs.

Dépenses	Budget 2013	Réalisé 2013	Recettes	Budget 2013	Réalisé 2013
Fonctionnement fédéral	4 422 779	4 437 434	Fonctionnement fédéral	5 833 000	5 983 579
INFAN	33 731	23 132	INFAN	70 000	51 177
CO / SPORTIFS	5 907 780	6 019 360	CO / SPORTIFS	4 705 465	4 746 433
Sous-total association	10 364 290	10 479 926		10 608 465	10 781 189

Le dépassement des dépenses réelles comparées au budget s'explique essentiellement par l'assujettissement de la FFN à 2 nouvelles taxes en 2013 : taxe d'habitation et taxe sur les transports en Ile-de-France.

Les recettes quant à elles sont légèrement supérieures aux prévisions.

Le département HN comprend le magazine, la boutique fédérale, le marketing et la communication.

Dépenses	Budget 2013	Réalisé 2013	Recettes	Budget 2013	Réalisé 2013
Fonctionnement	951 805	1 012 864	Fonctionnement	50 565	95 121
Marketing	937 650	1 361 626	Marketing	1 712 185	2 409 917
Communication	156 100	147 125	Communication	0	0
Parutions	157 370	207 675	Parutions	196 000	210 296
Boutique	2 500	1 575	Boutique	2 500	4 471
Sous-total commerce	2 205 425	2 730 866		1 961 250	2 719 805

Les dépassements, tant en produits qu'en charges, par rapport au budget s'expliquent par une augmentation importante du volume des échanges.

Le département Horizons Natation a considérablement réduit son déficit en 2013, en affichant un résultat de -11 060€. Cela est dû notamment à de moindres dépenses de communication et de marketing.

Nous constatons une évolution à la hausse du nombre d'abonnés du Natation Magazine.

Evènements importants survenus depuis la date de clôture des comptes

Aucun évènement important n'est survenu depuis la date de clôture des comptes.

Perspectives d'avenir de la FFN

Quatre budgets ont été établis (voir § Budgets) pour l'exercice 2014 :

- ✓ Budgets FFN / HN / INFAN / Sportif (dont CO) :
 - Ces budgets ont été établis selon les principales hypothèses suivantes :
 - Maintien du nombre de licenciés et hausse du tarif (21€ pour la licence plein tarif, 12.50€ pour le tarif réduit).
 - Acquisition de logiciel professionnel par le service équipement.
 - Mise en service d'une application de gestion dématérialisée des notes de frais.
 - Dématérialisation complète de la licence.
 - Réalisation totale des actions prévues aux budgets de la communication et du marketing.
 - Hausse du nombre d'abonnés au Natation Magazine.
 - Développement des formations proposées par l'INFAN.
 - Remplacement temporaire d'un salarié de l'INFAN.
 - Gestion optimale des fonds alloués au sportif (dont CO).

La filiale NEO doit cadrer ses budgets relatifs aux évènements qu'elle gère, afin d'afficher au 30/09/2014 un résultat d'exploitation positif.

Recherche et Développement

Le département recherche de la FFN travaille actuellement sur l'élaboration d'un accéléromètre et de son logiciel associé de traitement des données.

Ces travaux devraient aboutir à la création d'un outil qui sera immobilisé dans les comptes de la FFN.

Filiale

La FFN a racheté en 2013 les parts détenus par les autres détenteurs de titres afin de devenir l'actionnaire unique de la SAS NEO.

Rappelons que l'exercice de la SAS est clos au 30/09.

Pour l'exercice 2013, le résultat avant impôt s'établit à 17 602€. Ce résultat se décompose en un déficit d'exploitation de 82 576€, et un résultat exceptionnel de 100 179€ (dont notamment la reprise d'une provision pour risque sur charges URSSAF de 72 000€).

Le résultat après impôt sur les bénéfices se monte à 11 520€.

Affectation du résultat

La Commissaire aux comptes va vous présenter son rapport sur les comptes annuels de notre Fédération.

Nous passerons ensuite au vote sur l'approbation de ces comptes, puis au vote sur l'affectation du résultat.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice, soit + 290 202€, au report à nouveau, afin de porter ce dernier à 1 934 498€.

Le Trésorier Général
Jean Paul Vidor

Rapport de la commission de contrôle financier 2013

Comptes arrêtés au 31 décembre 2013

Exercice du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013.

En vertu de la mission qui nous a été confiée lors de l'Assemblée Générale du 02 décembre 2012, nous nous sommes réunis du 13 au 15 novembre 2013, puis du 05 au 07 mars 2014 au siège de la Fédération Française de Natation à Pantin.

Lors de ce contrôle, et compte tenu du volume des écritures comptables, nous avons procédé par sondage. Les explications, les précisions et les justificatifs que nous avons sollicités nous ont été communiqués par le Trésorier, le Directeur Financier et ses collaborateurs.

L'exécution du budget fédéral a fait l'objet d'une lecture attentive et nous a permis de faire les constatations et remarques suivantes :

- *Un montant non négligeable des ressources fédérales a pu être redirigé vers le soutien aux actions sportives. Le montant affecté au sportif a été augmenté de 20%, passant de 1.0 M€ en 2012 à 1.2 M€ lors de cet exercice. D'autres pistes d'économies sont d'ores et déjà envisagées et les efforts consentis vers le sportif devraient pouvoir se prolonger.*

- *La convention d'objectifs 2013 a été remarquablement exécutée. Une marge de manœuvre, accordée par le règlement de fonctionnement de la convention dans la répartition des fonds et le suivi continu exercé par le trésorier et le directeur financier ont rendu possible une exécution de la convention 2013 à 100%.*

- *L'analyse du compte de résultat fédéral laisse apparaître une diminution substantielle des frais de gestion. Un poste a cependant attiré notre attention, les dépenses de téléphonie sont en augmentation forte. Le changement d'opérateur en cours doit permettre de revenir vers une situation plus raisonnable en 2014.*

- *Un montant important de créances a été déclaré irrécouvrable au titre de l'exercice objet de ce contrôle. Il convient de noter que cette somme est composée à 80% par un unique dossier et pour les 20% restants par des dossiers anciens. Sauf à modifier profondément le mode de fonctionnement du soutien aux athlètes intégrés à l'INSEP, il faudra garder en mémoire que la fédération reste exposée chaque année à ce type d'aléas.*

- Une précision est utile concernant deux lignes comptables. Au titre des provisions pour charges, les Jeux Olympiques Rio 2016 pour 100 K€ et au titre des impôts, le paiement de la taxe d'habitation 2012 et 2013.

- Les recettes attendues sont au rendez-vous, et même en amélioration. L'augmentation des licences et des produits financiers bien choisis ont notamment permis cette performance. La commission ne peut que s'en réjouir et féliciter les acteurs de cette réussite.

- Esquissée en 2012, l'amélioration des résultats d'Horizon Natation a été confirmée en 2013, son exercice terminant quasiment à l'équilibre. La gestion de la boutique FFN a été revue et intégrée à Horizon Natation, les effets en seront pleinement visibles en 2014. Le retard dans le classement des dossiers, constaté en novembre et mis au compte d'un sous-effectif de quatre mois en cours d'année, est résorbé pour cette fin d'exercice.

Ensuite il nous a paru intéressant de passer en revue différents processus de fonctionnement des services financiers.

- L'utilisation d'outils extracomptables, indispensable à la gestion de certains dossiers, rend particulièrement malaisée la lecture et la compréhension des écritures comptables afférentes. A titre d'exemple, la facturation des pensionnaires de l'INSEP.

- Le nouveau circuit de paiement de facture, mis en vigueur au début novembre a pour objectif de garantir des paiements sous 30 jours après réception des pièces par le service comptable. Si la totalité des paiements n'a pas pu être effective sous 30 jours, nous avons pu constater une amélioration des délais de paiements. La nouvelle modalité de paiement par virement participe à la réduction du temps de traitement.

- La procédure de traitement des notes de frais est lourde et chronophage, plusieurs axes ont été évoqués avec le Trésorier et le Directeur financier afin d'apporter des améliorations. Un prestataire a été identifié début 2014 pour la fourniture d'un nouveau produit. Un calendrier prévisionnel est établi pour son développement et sa mise en application à compter de septembre 2014.

- La dématérialisation d'une partie du traitement et le paiement par virement favoriseront une réduction significative des délais de remboursement des frais de déplacements.

- La mise place d'outils dédiés, à la gestion budgétaire et à la gestion comptable, devrait permettre de simplifier les procédures de saisie. Il serait souhaitable qu'elle soit accompagnée d'une normalisation des libellés d'écritures comptables afin d'en faciliter la lecture.

- En termes de flux entrants, si les bons de commandes figurent bien dans les dossiers, les bons de livraison, permettant de vérifier la conformité des livraisons, sont souvent inexploités. Il a été constaté que certaines commandes arrivaient sans bon de livraison. Un rappel auprès de ces fournisseurs est souhaitable.

- Nous avons constaté des modes de facturation différents selon les disciplines. Il serait fortement souhaitable qu'une harmonisation des procédures soit effectuée. Les bons de commande des engagements en ligne, en vigueur dans la natation course, devraient être généralisés afin d'éviter des erreurs manifestes dues à la rédaction manuelle de bordereaux financiers effectués par les clubs sans contrôle automatisé de leur adéquation aux engagements.

Enfin, deux remarques émises en 2012 restent d'actualité :

- Il demeure des pièces comptables, concernant des dossiers non clos parfois anciens, enregistrées mais non classées afin de faciliter des relances éventuelles. La commission réitère le souhait de voir ces pièces classées après duplication si besoin.

- Les matériels acquis dans le cadre de la convention d'objectifs ne font pas l'objet d'une inscription en immobilisation. La commission recommande à nouveau qu'un inventaire en soit dressé et tenu à jour afin de ne pas perdre, avec le temps, la trace de ces matériels.

La commission remercie chaleureusement le Trésorier et l'ensemble des services financiers pour leur disponibilité durant ces opérations de contrôle.

Dominique MOLLIER-GINDRE	Christine KITEGI	Joseph LE ROY	Jacky VIEVAL
-----------------------------	---------------------	------------------	-----------------

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

14 RUE SCANDICCI – TOUR ESSOR
93508 PANTIN CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPÉCIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

ATTESTATION DU MONTANT DES RESSOURCES
(ARTICLE 261-7-1-D DU CGI)

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

14 RUE SCANDICCI – TOUR ESSOR
93508 PANTIN CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs les Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- ✓ le contrôle des comptes annuels de la Fédération Française de Natation, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ✓ la justification de nos appréciations ;
- ✓ les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur du 28 février 2014. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.



I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédées, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier Général, dans le rapport de la Commission de contrôle financier et dans les documents financiers présentés à la suite des comptes annuels.

Nous n'avons pas eu communication des rapports d'activité des départements fédéraux, avant qu'ils soient adressés aux membres ; en conséquence, nous ne pouvons nous prononcer sur la concordance avec les comptes annuels des informations chiffrées qui y seraient mentionnées.

Fait à SAUMUR, le 17 mars 2014

Le Commissaire aux comptes
Société AUDIT'RS
Raphaële SABLAYROLLES-TERQUEM

BILAN 2013

Actif

Du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013

	BRUT	Amortissements Et provisions	NET au 31/12/2013	% s/tot	NET au 30/12/2012	% s/tot
ACTIF IMMOBILISE						
Immo.non financières						
Brevets, licences, marques, logos	101 045,80	-10 339,14	90 706,66	0,01	18 961,75	0,00
Terrain	0,01	0,00	0,01	0,00	1,01	0,00
Locaux immobiliers administratifs	1 783 126,76	-174 847,52	1 608 279,24	0,11	1 634 128,79	0,11
Installations Agenc. Aménag.	436 160,10	-166 419,37	269 740,73	0,02	312 672,69	0,02
Matériel de transport	25 750,00	-2 222,26	23 527,74	0,00	187,93	0,00
Matériel informatique	118 690,16	-51 151,85	67 538,31	0,00	51 257,73	0,00
Mobilier & matériel de bureau	118 368,35	-77 544,43	40 823,92	0,00	56 726,79	0,00
Logiciels informatiques	587 783,21	-446 906,83	140 876,38	0,01	128 800,27	0,01
Matériel audio-visuel	40 959,06	-36 308,61	4 650,45	0,00	8 149,99	0,00
Matériel médical	3 145,48	-284,39	2 861,09	0,00	0,00	0,00
Matériel entraînement sportif	16 977,22	-10 484,00	6 493,22	0,00	9 888,66	0,00
Autres immob.corporelles	3 048,98	-3 048,98	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations en cours	133 595,60	0,00	133 595,60	0,01	58 223,24	0,00
Sous-total	3 368 650,73	-979 557,38	2 389 093,35	0,16	2 278 997,85	0,15
Immobilisat. financières						
Créances rattachées Participation	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Participation NAT.EVENTS.ORG.	40 000,00		40 000,00	0,00	26 624,00	0,00
Participation S.V.I.F.	15 568,00		15 568,00	0,00	15 568,00	0,00
Participation Crédit Coopératif	10 156,50		10 156,50	0,00	10 004,00	0,00
Autres prêts	81 250,00	-25 000,00	56 250,00	0,00	25 000,00	0,00
Dépôts et cautionnement	1 978,00		1 978,00	0,00	1 978,00	0,00
Sous-total	148 952,50	-25 000,00	123 952,50	0,01	79 174,00	0,01
TOTAL I	3 517 603,23	-1 004 557,38	2 513 045,85	0,17	2 358 171,85	0,16
ACTIF CIRCULANT						
Stock et créances						
Stock de marchandises	23 064,91	0,00	23 064,91	0,00	37 985,96	0,00
Clients	1 892 196,47	-19 908,94	1 872 287,53	0,13	1 415 486,52	0,09
Créances douteuses	14 163,94		14 163,94	0,00	29 592,34	0,00
Comités & clubs Water-Polo	5 250,00		5 250,00	0,00	78 013,64	0,01
Subventions à recevoir	21 597,00		21 597,00	0,00	128 982,00	0,01
Produits à recevoir	1 566 127,00		1 566 127,00	0,10	1 552 089,83	0,10
Autres cptes débiteurs et créditeurs	99 637,28		99 637,28	0,01	28 069,21	0,00
Créances fiscales	173 736,61		173 736,61	0,01	127 645,71	0,01
Avances & acomptes	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-total	3 795 773,21	-19 908,94	3 775 864,27	0,25	3 397 865,21	0,23
Disponibilités						
Val. mobilières de placement	3 475 266,30	0,00	3 475 266,30	0,23	6 985 455,25	0,47
Banques : Cpte Courant	5 050 539,20		5 050 539,20	0,34	2 070 403,24	0,14
Caisses en Euros	7 508,61		7 508,61	0,00	3 552,09	0,00
Caisse en devises	2 456,80		2 456,80	0,00	2 455,18	0,00
Chèques & intérêts à encaisser	18 439,00		18 439,00	0,00	70 818,50	0,00
Sous-total	8 554 209,91	0,00	8 554 209,91	0,57	9 132 684,26	0,61
TOTAL II	12 349 983,12	-19 908,94	12 330 074,18	0,83	12 530 549,47	0,84
Compte de régularisation						
Charges constatées d'avance	93 856,21		93 856,21	0,01	80 132,44	0,01
TOTAL GENERAL	15 961 442,56	-1 024 466,32	14 936 976,24	100	14 968 853,76	100

Fédération Française de Natation 14, rue SCANDICCI 93508 PANTIN Cedex
SIRET : 775 695 802 00055



FÉDÉRATION FRANÇAISE
NATATION



MINISTÈRE
DES SPORTS

BILAN 2013

Passif

Du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013

		NET au 31/12/2013	% s/tot		NET au 30/12/2012	% s/tot
FONDS PROPRES						
Fonds fédéraux		310 000,00	0,02		310 000,00	0,02
Réserve diverse "Patrimoine"		1 780 000,00	0,12		1 780 000,00	0,12
Report à nouveau excédentaire		5 871 434,34	0,39		5 297 729,79	0,35
Report à nouveau déficitaire		-4 227 138,21	-0,28		-3 873 613,18	-0,26
Résultat de l'exercice	290 202,18	0,00	0,00	220 179,52	0,00	0,00
Reprise des fonds fédéraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de l'exercice		290 202,18	0,02		220 179,52	0,01
TOTAL I		4 024 498,31	0,27		3 734 296,13	0,25
Subvention d'investissement		213 982,00	0,01		213 982,00	0,01
Part inscrite au compte de résultat		-41 739,26	-0,00		-33 685,61	-0,00
		172 242,74	0,01		180 296,39	0,01
PROVISIONS						
Pour risques et charges		21 527,65	0,00		0,00	0,00
Pour Charges J.O. 2012		100 000,00	0,01		0,00	0,00
Fonds dédiés s/subvention		0,00	0,00		0,00	0,00
Affectation au projet associatif		0,00	0,00		0,00	0,00
TOTAL II		121 527,65	0,01		0,00	0,00
Compte de liaison FFN / HN		0,00	0,00		0,00	0,00
DETTES						
Dettes financières						
Emprunt		313 189,29	0,02		515 571,36	0,03
Banque		2 913 114,05	0,20		2 497 047,03	0,17
Sous-total		3 226 303,34	0,22		3 012 618,39	0,20
Dettes d'exploitation						
Comptes des Comités Régionaux		3 935 410,75	0,26		4 239 307,66	0,28
Relations Internationales MJS		0,00	0,00		0,00	0,00
Fournisseurs		2 355 974,49	0,16		2 431 419,04	0,16
Effets à payer		0,00	0,00		0,00	0,00
Sous-total		6 291 385,24	0,42		6 670 726,70	0,45
Dettes diverses						
Dettes fiscales		238 757,05	0,02		182 935,14	0,01
Dettes sociales		411 809,90	0,03		744 503,07	0,05
Créiteurs divers, charges à payer		43 645,54	0,00		70 640,28	0,00
Sous-total		694 212,49	0,05		998 078,49	0,07
TOTAL III		10 211 901,07	0,68		10 681 423,58	0,71
Compte de régularisation						
Produits constatés d'avance		406 806,47	0,03		372 837,66	0,02
TOTAL GENERAL		14 936 976,24	1		14 968 853,76	1

Fédération Française de Natation 14, rue SCANDICCI 93508 PANTIN Cedex

SIRET : 775 695 802 00055



COMPTE DE RESULTAT du 01/01/2013 au 31/12/2013


Total net N	Total net N-1	ECART	% ECART
-------------	---------------	-------	---------

VENTES

701 : VENTES	251 827,88	248 436,60	3 391,28	1%
702 : AUTRES RECETTES	2 949 947,76	2 853 069,12	96 878,64	3%
708 : AUTRES PRODUITS	55 227,72	184 719,62	-129 491,90	-70%
709 : R.R.R. ACCORDES PAR L'ENTREPRISE	-2 279,08	1 331,44	-3 610,52	-271%
Total VENTES	3 254 724,28	3 287 556,78	-32 832,50	-1%

PRODUCTION IMMOBILISEE

721 : PRODUCTION IMMOBILISEE	83 767,00	0,00	83 767,00	#DIV/0!
Total PRODUCTION IMMOBILISEE	83 767,00	0,00	83 767,00	#DIV/0!

SUBVENTIONS

740 : SUBVENTIONS	3 575 637,50	4 323 573,35	-747 935,85	-17%
Total SUBVENTIONS	3 575 637,50	4 323 573,35	-747 935,85	-17%

PRODUITS DE GESTION COURANTE

751 : PRODUITS DE GESTION	5 576 729,00	5 380 457,00	196 272,00	4%
755 : QUOTE-PART S/OPERATION COMMUNE	308 401,00	323 024,00	-14 623,00	-5%
758 : PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	33 087,18	29 169,33	3 917,85	13%
Total PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 918 217,18	5 732 650,33	185 566,85	3%

REPRISE PROVISION ET REPORTS

781 : REPRISE SUR AMORTT, DEPRECIA*	22 405,40	230 068,10	-207 662,70	-90%
789 : REPRISE RESS NON UTILISEE /EX ANTER		134 848,00	-134 848,00	-100%
791 : TRANSFERT DE CHGE D'EXPLOITA*	85 495,49	178 710,44	-93 214,95	-52%
Total REPRISE PROVISION ET REPORTS	107 900,89	543 626,54	-435 725,65	-80%

TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	12 940 246,85	13 887 407,00	-947 160,15	-7%
--------------------------------------	----------------------	----------------------	--------------------	------------

ACHATS

601 : ACHATS	-218 142,26	-222 326,85	4 184,59	-2%
603 : VARIATION STOCKS	-14 921,05	-3 389,50	-11 531,55	340%
604 : PRESTATION DE SERVICES	-74 783,82	-112 217,23	37 433,41	-33%
606 : AUTRES ACHATS	-120 237,72	-194 059,00	73 821,28	-38%
607 : ACHATS DE MARCHANDISES	-2 801,50	-2 658,00	-143,50	5%
Total des ACHATS	-430 886,35	-534 650,58	103 764,23	-19%

SOUS-TRAITANCE

611 : SOUS TRAITANCE	-103 582,70	-130 808,80	27 226,10	-21%
613 : LOCATIONS	-128 366,45	-148 801,22	20 434,77	-14%
614 : CHARGES LOCATIVES ET DE COPRO	-197 303,76	-213 000,46	15 696,70	-7%
615 : ENTRETIEN REPARATION	-118 451,75	-99 539,25	-18 912,50	19%
616 : ASSURANCES	-89 440,38	-81 277,46	-8 162,92	10%
618 : DOCUMENTATION	-27 288,09	-10 250,60	-17 037,49	166%
Total SOUS-TRAITANCE	-664 433,13	-683 677,79	19 244,66	-3%



Total net N	Total net N-1	ECART	% ECART
-------------	---------------	-------	---------

CHARGES DE GESTION

621 : PERSONNEL EXTERIEUR	-9 566,93	-22 687,64	13 120,71	-58%
622 : HONORAIRES	-367 080,67	-327 788,96	-39 291,71	12%
623 : AUTRES REMUNERATIONS	-1 524 381,39	-1 894 227,44	369 846,05	-20%
624 : FRAIS DE TRANSPORT	-37 072,33	-56 850,13	19 777,80	-35%
625 : DEPLAC.MISS.RECEP.	-3 578 033,35	-3 828 065,97	250 032,62	-7%
626 : P ET T	-296 339,40	-252 926,75	-43 412,65	17%
627 : SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	-93,21	-545,04	451,83	-83%
628 : COTISATIONS	-34 906,57	-60 141,14	25 234,57	-42%
Total CHARGES DE GESTION	-5 847 473,85	-6 443 233,07	595 759,22	-9%

IMPOTS ET TAXES

631 : TAXES S/SALAIRES	-280 411,39	-211 772,98	-68 638,41	32%
635 : AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS	-174 798,30	-59 868,89	-114 929,41	192%
637 : AUTRES TAXES (AUTRES ORGANISMES)	-275,50	-125,00	-150,50	120%
Total IMPOTS ET TAXES	-455 485,19	-271 766,87	-183 718,32	68%

FRAIS DE PERSONNEL

641 : REMUNERATIONS	-2 162 007,04	-2 179 632,65	17 625,61	-1%
643 : CHARGES S/SALAIRES	-1 048 589,83	-902 516,58	-146 073,05	16%
645 : CHARGES DE SECU ET DE PREVOYANCES	95 782,04	-93 739,61	189 521,65	-202%
647 : AUTRES CHARGES SOCIALES	-46 279,44	-31 352,34	-14 927,10	48%
648 : AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	-25 902,81	-2 016,49	-23 886,32	1185%
Total FRAIS DE PERSONNEL	-3 186 996,88	-3 209 257,67	22 260,79	-1%

AUTRES CHARGES

651 : REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVET	-614 591,48	-1 348 830,80	734 239,32	-54%
654 : PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	-35 885,57	-22 400,00	-13 485,57	60%
655 : QUOTES PART SUR OPERA° EN COMMUN	-1 182 640,71	-673 286,48	-509 354,23	76%
Total AUTRES CHARGES	-1 833 117,76	-2 044 517,28	211 399,52	-10%

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROV°

681 : DOTA° AUX AMORTTS, DEPRECIA°, PROV°	-414 788,84	-312 637,59	-102 151,25	33%
689 : ENGAGEMENTS A REALISER /SUBVENTIONS		-9 496,00	9 496,00	-100%
Total DOTATION AUX AMORTTS ET PROV°	-414 788,84	-322 133,59	-92 655,25	29%

TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-12 833 182,00	-13 509 236,85	676 054,85	-5%
-------------------------------------	-----------------------	-----------------------	-------------------	------------

RESULTAT D'EXPLOITATION	107 064,85	378 170,15	- 271 105,30	-72%
--------------------------------	-------------------	-------------------	---------------------	-------------



Total net N	Total net N-1	ECART	% ECART
-------------	---------------	-------	---------

PRODUITS FINANCIERS

761 : PRODUITS DE PARTICIPATION	4 166,61	3 783,93	382,68	10%
762 : PRODUITS DES AUTRES IMMOS FINANCIER	20 873,14	13 121,92	7 751,22	59%
764 : REVENUS DES VMP	94 587,70	95 476,25	-888,55	-1%
766 : GAINS DE CHANGE		220,02	-220,02	-100%
768 : AUTRES PRDTS FINANCIERS	0,01	26,43	-26,42	-100%
786 : REPRISES / PROV° ET DEPRECIA°	25 000,00	11 088,00	13 912,00	125%
Total PRODUITS FINANCIERS	144 627,46	123 716,55	20 910,91	17%

TOTAL PRODUITS FINANCIERS	144 627,46	123 716,55	20 910,91	17%
----------------------------------	-------------------	-------------------	------------------	------------

CHARGES FINANCIERES

661 : CHARGES D'INTERETS	-22 380,92	-21 861,09	-519,83	2%
666 : PERTES DE CHANGES	-27,79	-0,02	-27,77	138850%
667 : CHARGES NETTES /CESSIONS VMP		-0,27	0,27	-100%
668 : AUTRES CHARGES FINANCIERES	-0,01	-34,20	34,19	-100%
686 : DOTA°AUX DEPRECIA°ELTS FINANCIERS	-25 000,00	-25 000,00	0,00	0%
Total CHARGES FINANCIERES	-47 408,72	-46 895,58	-513,14	1%

TOTAL CHARGES FINANCIERES	-47 408,72	-46 895,58	-513,14	1%
----------------------------------	-------------------	-------------------	----------------	-----------

RESULTAT FINANCIER	97 218,74	76 820,97	20 397,77	27%
---------------------------	------------------	------------------	------------------	------------

PRODUITS EXCEPTIONNELS

771 : PDTS EXCEPTIONNELS /OP DE GEST°	3 702,94	19 624,88	-15 921,94	-81%
774 : PRDTS EXECP° / OP DES GEST° EX ANTE	402 363,13	60 026,16	342 336,97	570%
775 : PRDTS DE CESSION D'ELTS D'ACTIFS	2 000,00		2 000,00	#DIV/0!
777 : QUTE PRT DES SUBV D'INVEST VIRE RTT	8 053,65	9 929,42	-1 875,77	-19%
Total PRODUITS EXCEPTIONNELS	416 119,72	89 580,46	326 539,26	365%

TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	416 119,72	89 580,46	326 539,26	365%
-------------------------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------

CHARGES EXCEPTIONNELLES

671 : CHARGES EXCEPTIONNELLES/OP GEST°	-2 186,61	-6 749,45	4 562,84	-68%
674 : CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	-328 014,52	-312 488,11	-15 526,41	5%
687 : DOT.AUX AMORTISS.EXCE.S/IMMO.		-5 154,50	5 154,50	-100%
Total CHARGES EXCEPTIONNELLES	-330 201,13	-324 392,06	-5 809,07	2%

TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	-330 201,13	-324 392,06	-5 809,07	2%
--------------------------------------	--------------------	--------------------	------------------	-----------

RESULTAT EXCEPTIONNEL	85 918,59	- 234 811,60	320 730,19	-137%
------------------------------	------------------	---------------------	-------------------	--------------

RESULTAT NET	290 202,18	220 179,52	70 022,66	32%
---------------------	-------------------	-------------------	------------------	------------



Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels sont établis suivant les principes généraux de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices et de prudence. Le bilan, le compte de résultat, les comptes de résultats par secteur, et dans l'ensemble tout le document présenté ci-après, sont pour ce qui les concerne, conformes aux dispositions de la réglementation comptable en vigueur, (CRC N° 99-01 et CRC N° 99-03).

Changements de méthode

Pas de changement de méthode en 2013.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Championnat du Monde de Barcelone.
Assujettissement à la Taxe d'habitation, avec régularisation de la taxe due pour l'exercice 2012.
Assujettissement à la taxe sur les transports en Ile-de-France. Demande d'exonération en cours.
Départ du Directeur commercial/marketing.

Immobilisations et Amortissements

- Immobilisations

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS 2013

LIBELLE	CPTÉ	SOLDE au 01.01.2013	ACHATS 2013	SORTIES 2013	SOLDE au 31.12.2013
Brevets, licences, marques, logos	205000	20 000,00	81 045,80	-	101 045,80
Locaux immobiliers administratifs	213150	1 753 729,31	29 397,45	-	1 783 126,76
Installat°, Agencemts, Aménagts	218100	434 897,12	1 262,98	-	436 160,10
Matériels transports	218200	2 365,41	25 750,00	2 365,41	25 750,00
Matériels informatiques	218300	194 718,03	70 132,64	146 160,51	118 690,16
Mob. Et Mat. De bureau	218400	112 603,80	5 764,55	-	118 368,35
Logiciels informatiques	218500	534 223,34	96 607,43	43 047,56	587 783,21
Matériel audio-visuel	218600	54 002,78	-	13 043,72	40 959,06
Matériel médical	218700	-	3 145,48	-	3 145,48
Matériel d'entraînement	218800	16 977,22	-	-	16 977,22
Autres immo.corporelles	218900	3 048,98	-	-	3 048,98
Immobilisations en cours	232/237	58 223,24	172 623,46	97 251,10	133 595,60
TOTAL		3 184 789,23	485 729,79	301 868,30	3 368 650,72

Les immobilisations en cours sont constituées pour 21 434€ de travaux d'amélioration de la Tour ESSOR, pour 24 568€ de développement d'application ExtraNat, et pour 85 593€ de développement de logiciel par le service Recherche de la FFN.

- Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire d'utilisation suivantes :

Logiciels	3 à 5 ans
Agencements, Aménagements	10 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Matériels de bureau, informatique	3 ans

Le siège social acquis le 11 juin 2010, pour une valeur de 1 578 626 €, a été décomposé de la façon suivante :

Composant terrain	10% non amortissable
Composant structure	70% amorti sur 50 ans
Composant commun	20% amorti sur 15 ans

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS 2013

LIBELLE	CPTÉ	SOLDE au 01.01.2013	DOTATION 2013	CESSION 2013	SOLDE au 31.12.2013
Brevets, licences, marques, logos	280500	1 038,25	9 300,89	-	10 339,14
Locaux immobiliers administratifs	281315	119 600,52	55 247,00	-	174 847,52
Installat°, Agencemts, Aménagts	281810	122 224,43	44 194,94	-	166 419,37
Matériels transports	281820	2 177,48	2 410,19	2 365,41	2 222,26
Matériels informatiques	281830	143 460,30	53 852,06	146 160,51	51 151,85
Mob. Et Mat. De bureau	281840	55 877,01	21 667,42	-	77 544,43
Logiciels informatiques	281850	405 423,07	84 531,32	43 047,56	446 906,83
Matériel audio-visuel	281860	45 852,79	3 499,54	13 043,72	36 308,61
Matériel médical	281870	-	284,39	-	284,39
Matériel d'entraînement	281880	7 088,56	3 395,44	-	10 484,00
Autres immo.corporelles	281890	3 048,98	-	-	3 048,98
Immobilisations en cours					
TOTAL		905 791,39	278 383,19	204 617,20	979 557,38





- Immobilisations financières

LIBELLE	SOLDE au 01.01.2013	VARIATION (+/-)	SOLDE au 31.12.2013
- SVIF : Participation à plus d'un an	15 568,00	-	15 568,00
- NEO : Participation à plus d'un an	26 624,00	13 376,00	40 000,00
- Crédit Coopératif : Participation à plus d'un an	10 004,00	152,50	10 156,50
- Prêt au Comité régional d'Auvergne	50 000,00	18 750,00	68 750,00
- Prêt au Comité régional du Dauphiné-Savoie	-	50 000,00	50 000,00
TOTAL	102 196,00	82 278,50	184 474,50

La FFN détient

- 10% du capital de la SARL SVIF. Le bénéfice de SVIF au 31 décembre 2012 a permis de distribuer 4 000€ de dividendes à la FFN.

- 100% du capital de la SAS NEO. Au 30 septembre 2013, les capitaux propres de la SAS se montaient à 126 118€ pour un capital social de 40 000€.

Provisions

LIBELLE	SOLDE au 01.01.13	Dotation	Reprise	SOLDE au 31.12.13
Provision pour impôts	0,00			-
Provision pour client douteux	27 436,34	14 878,00	22 405,40	19 908,94
Provision pour dépréciation stock	0,00			-
Provision pour dépréciation immobilisation	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00 (1)
Provision pour risques	0,00	121 527,65	0,00	121 527,65 (2)
TOTAL	52 436,34	161 405,65	47 405,40	166 436,59

(1) Provision relative au prêt octroyé au Comité régional du Dauphiné-savoie

(2) Dont 100 000€ pour le sucoût à venir généré par les Jeux Olympiques de Rio en 2016.

Variation des fonds propres

LIBELLE	SOLDE au 01.01.13	Variation +	Variation -	SOLDE au 31.12.13
Fonds fédéraux	310 000,00			310 000,00
Réserve diverse "Patrimoine"	1 780 000,00			1 780 000,00
Report à nouveau	1 424 116,00	220 180,00		1 644 296,00
Résultat exercice 2012	220 180,00		- 220 180,00	-
Résultat exercice 2013		290 202,00		290 202,00
FONDS PROPRES	3 734 296,00	510 382,00	- 220 180,00	4 024 498,00
Subvention d'investissement affectée	180 296,00		- 8 053,65	172 242,35
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	180 296,00	-	- 8 053,65	172 242,35
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	3 914 592,00	510 382,00	- 228 233,65	4 196 740,35

Il est proposé à l'assemblée générale de conserver le résultat au report à nouveau.

Comptes de régularisation

- Charges constatées d'avance :

Abonnements Divers	32 543,79
AXA Assurance	4 173,58
MDS Assurance	3 830,91
ALLIANZ Assurance auto	1 527,14
Charges courantes Tour ESSOR	51 780,79
TOTAL	93 856,21

- Produits constatés d'avance :

Droits d'engagements Water-Polo	272 736,00
Recettes Partenaires Marketing-Techniques-Publicitaires	44 847,70
Affiliations saison 2013/2014	87 722,77
PCA divers	1 500,00
TOTAL	406 806,47



Échéance des créances et des dettes

L'ensemble, tant des créances que des dettes, est à échéance de moins d'un an.

Les factures des fournisseurs sont réglées à 30 jours à date de réception ; les notes de frais ou les remboursements d'arbitre de water-polo à la prochaine échéance des éditions de chèques, (établis les 1er, 10 et 20 de chaque mois ou le 1er jour ouvré suivant si toutefois celui-ci est férié).

Les dettes apparaissant au bilan seront donc réglées au plus tard au 1er février 2013.

Les créances, (dont les pensions INSEP et PÔLES FRANCE), sont relancées tous les 2 mois en cas de non-paiement.

- Compte d'emprunt auprès des Etablissements de Crédit

Pour réaliser l'acquisition de son siège social, la FFN a souscrit un emprunt de 1 000 000€ au taux de 2.5% sur 5 ans. Le remboursement du capital au cours de l'exercice 2013 s'élève à 202 382,07€. Le capital restant à rembourser au 31/12/2013 de 313 189,29€ est à échéance d'un an pour 207 489,27€ et entre un et cinq ans pour 105 700,02€.

		moins d'un an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunt immobilier auprès du Crédit Coopératif	313 189,29	207 489,27	105 700,02	
TOTAL	313 189,29	207 489,27	105 700,02	-

Créances et dettes, charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Au 31/12/13, les comptes de la FFN présente une créance de 58 436,85 € sur la SAS NEO. De même, les comptes présentent une dette envers cette même société égale à 1 912,50 €.

Les produits et charges financiers entre les sociétés liés sont nuls.

Produits financiers

Au cours de l'exercice 2011, la FFN a placé une partie de son épargne sur un contrat de capitalisation.

La législation en vigueur ne permet la comptabilisation d'une plus value latente. Toutefois, la situation de cette épargne se valorisait à 1 643 206,55€ au 31/12/2013, contre 1 595 346,17€ au 31/12/2012.

Charges et produits exceptionnels

Sont comptabilisées en charges et en produits exceptionnels des factures 2011 et 2012 du partenaire l'Equipe pour un montant de 57 424€. Est également comptabilisée, pour le même partenaire, l'extourne d'une facture à établir/à recevoir 2012 de 200 000€.

Subvention d'investissement

	Subvention au 01.01.13	Subvention allouée en 2013	Subvention au 31.12.13	Quote Part virée au CR au 01.01.13	Quote Part virée au CR en 2013	Subvention nette au 31.12.13
CNDS / INFAN	150 000,00		150 000,00	33 685,00	8 053,65	108 261,35
INSEP	63 982,00		63 982,00	0,00	0,00	63 982,00
TOTAL	213 982,00	0,00	213 982,00	33 685,00	8 053,65	172 243,35

Subvention du Ministère des Sports

Le Ministère des Sports nous a accordé en 2013 une subvention de 3 537 526€ (y compris 600 000,00 € d'aides personnalisées versées au C.N.O.S.F. pour virements directs aux athlètes, et hors fonds dédiés).

La charge relative aux 80 cadres techniques, agents de l'Etat placés auprès de la FFN, est valorisée à hauteur de 5 200 000 €.

L'emploi de la subvention est justifié dans le tableau page 26 de cette annexe.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2013

Subvention du CNOSE

Le CNOSE nous a accordé en 2013 une subvention de 12 000€ au titre du financement des "Relations Internationales".
La FFN était ainsi représentée, entre autres, aux assemblées générales de la LEN et de la FINA à Barcelone, ainsi qu'au congrès de la LEN à Edinbourg.

Les dépenses engagées pour l'exercice 2013 s'élèvent à 26 925,85€

Fonds dédiés

Subvention de fonctionnement (fonds dédiés : subvention non utilisée reportée)

Fonds dédiés en début d'exercice:	0
- Reprise des fonds dédiés antérieurs	0
+ Fonds dédiés 2013 :	0
Fonds dédiés en fin d'exercice:	0

Décomposition du résultat

L'ensemble des opérations comptables et financières de l'année 2013 permet de clôturer l'exercice avec un excédent de : 290 202,00 €
Il est constitué par :

Département fédéral :	Recettes :	5 983 579 €
	Dépenses :	-4 437 434 €
	Résultat :	1 546 145 €
Départements sportifs + INFAN:	Recettes issues du sportif :	1 208 907 €
	Subvention MDS :	3 537 526 €
	Recettes INFAN :	51 177 €
	Ss total	4 797 610 €
	Dépenses (dont CO) :	-6 019 360 €
	Dépenses INFAN :	-23 132 €
	Ss total	-6 042 492 €
	Résultat :	-1 244 882 €
Département Horizons Natation :	Recettes :	2 719 805 €
	Dépenses :	-2 730 866 €
	Résultat :	-11 061 €

Résultat FFN au 31/12/2013 : 290 202 €

Contributions volontaires

	Nombre de membres	Fréquence annuelle	Journées
Réunions institutionnelles :			
Assemblée Générale	84	1	2
Comité Directeur	38	3	2
Bureau	14	10	1
Commission	1	21	1,5
Contrôle des comptes	4	2	2

- Mise à disposition des piscines par les collectivités territoriales lors des compétitions.

Hauts cadres dirigeants

Montant global de la rémunération nette des trois plus hauts cadres dirigeants (article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006) = 18 000€.

Effectif

L'effectif des salariés de la Fédération Française de Badminton est de 44 personnes au 31 décembre 2013 se décomposant ainsi : 11 cadres et 33 non cadres.

Au 31 décembre 2013, les droits individuels à la formation (DIF) s'établissent à 3 550 heures et sont valorisés à 32 482 €.

Engagements hors bilan

Suite à la décision de l'Assemblée Générale d'AJACCIO en mars 2010, un emprunt d'un million d'euros a été contracté au Crédit Coopératif à un taux de 2,5% sur 5 ans pour l'acquisition du siège : (20 trimestrialités de 53.345,97€).

En garantie de cet emprunt, un privilège de prêteur de deniers de premier rang, sans concurrence, à hauteur de 1 000 000 €, a été inscrit sur l'ensemble immobilier.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

14 RUE SCANDICCI – TOUR ESSOR
93508 PANTIN CEDEX

RAPPORT SPÉCIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs les Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fédération, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS PASSEES AU COURS DE L'EXERCICE ET SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé, directement ou par personne interposée entre la Fédération Française de Natation et l'un des membres de son Comité Directeur.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ N.E.O.

La Fédération Française de Natation et la société Nat Event Organisation ont conclu des conventions de partenariat dans le cadre de l'organisation des évènements suivants :

- La troisième édition de l'Open Make Up For Ever de natation synchronisée à Montreuil,
- La septième édition de l'Open de France de natation à Vichy Val d'Allier,
- La Coupe COMEN Eau Libre à Sète,
- Le Tournoi Qualification aux Championnats d'Europe(TQCE) de Water-polo Masculin à Montpellier.

Dans le cadre de ces conventions, la Fédération française de Natation confie la totalité de l'organisation et des droits qu'elle détenait sur ces évènements à la société NEO, laquelle s'engage à assurer une visibilité forte et prioritaire à la Fédération Française de Natation.

En contrepartie de ces prestations, la société NEO a facturé à la Fédération Française de Natation au cours de l'exercice les sommes de :

- HT 20 000 € pour l'Open Make Up For Ever de natation synchronisée à Montreuil,
- HT 250 000 € pour l'Open de France de natation à Vichy Val d'Allier,
- HT 7 500 € pour la Coupe COMEN Eau Libre à Sète,
- HT 20 000 € pour le TQCE de Water-polo à Montpellier.

CONVENTION DE REFACTURATION DE PERSONNEL MIS À DISPOSITION

La Fédération Française de Natation a mis à disposition de la société NEO son personnel dans le cadre de la préparation et de l'organisation de l'Open de France de natation à Vichy Val d'Allier, moyennant la refacturation du coût de ce personnel à l'Euro l'Euro, arrondi à HT 15 000 € pour l'exercice.

Monsieur Francis LUYCE représentant de la Fédération Française de Natation, associée unique de la société Nat Event Organisation, est seul concerné par ces conventions.

CONVENTION PASSEE AU COURS DE L'EXERCICE PRECEDANT ET SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons été avisés de la convention suivante, passée au cours de l'exercice précédent et qui n'a pas été soumise à l'approbation de l'organe délibérant statuant sur les comptes de l'exercice 2012.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ TYR SPORT

La Fédération Française de Natation représentée par son Président Monsieur Francis LUYCE et la société TYR SPORT Inc. représentée par son Directeur Europe Monsieur Franck HORTER ont signé le 15/09/2012 un contrat de partenariat fédéral, partenariat Equipe de France, partenariat événementiel et partenariat économique portant sur la période du 15/09/2012 au 14/09/2016.

En contrepartie de ses prestations de visibilité, de communication, et de ses actions promotionnelles, la Fédération Française de Natation facture annuellement à la société TYR SPORT les sommes de HT 175 417 € et HT 432 419 €, cette dernière étant compensée avec la dotation de l'équipementier.

Madame Marie-Octavie HORTER, membre du Comité Directeur de la Fédération Française de Natation, est concernée par personne interposée, par cette convention.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En l'absence de dispositions statutaires prévoyant une information des membres de l'assemblée générale sur les conventions approuvées antérieurement et poursuivant leurs effets, la loi ne prévoit pas cette information dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes.

Pour mémoire, nous vous informons que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie dans les mêmes conditions au cours de l'exercice.

- Convention de prêt au Comité Régional d'Auvergne de Natation
- Convention de loyer avec la société NEO.
- Convention de rémunération du Président de votre Fédération.

Fait à SAUMUR, le 17 mars 2014

Le Commissaire aux comptes
Société AUDIT'RS
Raphaële SABLAYROLLES-TERQUEM



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

14 RUE SCANDICCI – TOUR ESSOR
93508 PANTIN CEDEX

MONTANT DES RESSOURCES Dans le cadre de la rémunération des dirigeants (Article 261-7-1-d du CGI)

Le montant des ressources de la Fédération Française de Natation pour l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2013, hors ressources issues des versements effectués par des personnes morales de droit public, s'élève à 9 925 357 € (neuf millions neuf cent vingt-cinq mille trois cent cinquante-sept euros).

Fait à Pantin le 27 mars 2014
Francis LUYCE
Président de la Fédération Française de Natation
14, rue Scandicci
93508 PANTIN Cedex



Je soussignée Raphaële TERQUEM, représentante de la société AUDIT'RS, Commissaire aux comptes de la Fédération Française de NATATION, sise Tour ESSOR – 14 rue Scandicci – 93508 PANTIN Cedex, constate que le montant des ressources, hors ressources issues des versements effectués par des personnes morales de droit public, figurant sur le présent document et s'élevant à 9 925 357 €, concorde avec les données de base de la comptabilité et correspond de par leur nature aux ressources visées au paragraphe 7-1°-d) de l'article 261 du Code Général des Impôts.

Fait à SAUMUR, le

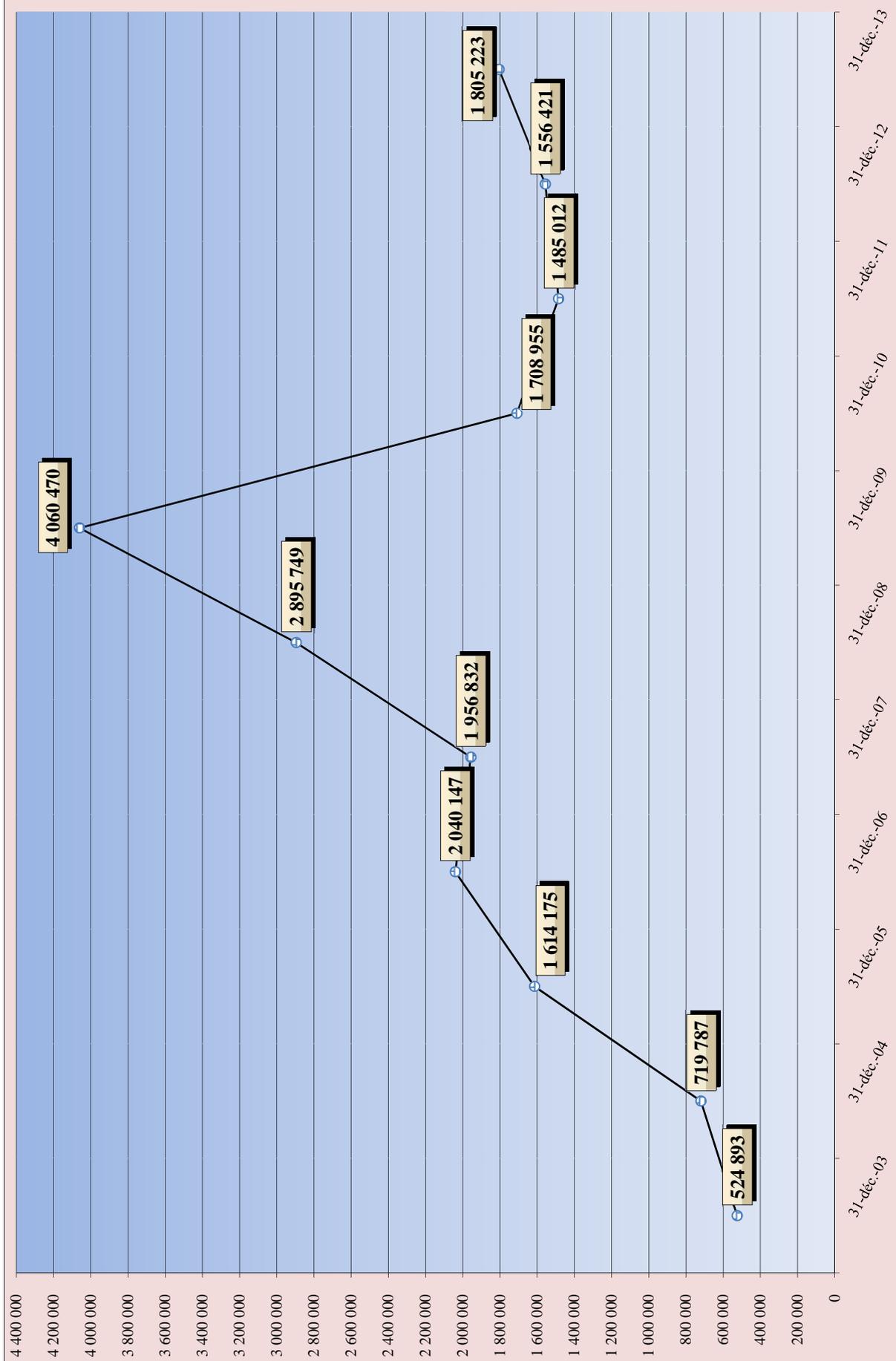
Le Commissaire aux comptes
Société AUDIT'RS
Raphaële SABLAYROLLES-TERQUEM



**Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire
et de la vie associative : Emploi de la subvention accordée**

Année		2013					
Action	Données	Public				Total général	
		Tout public	Jeunes scolarisés	ZUS - Publics socialement défavorisés	DSR - Publics socialement défavorisés		Public féminin
Promotion du sport pour le plus grand nombre ACTION 1	Somme - Budget	80 000 €	50 000 €	25 000 €	280 000 €	0 €	435 000 €
	Somme - Demande	65 000 €	40 000 €	25 000 €	225 000 €	0 €	355 000 €
	Somme - Accordé	40 000 €	20 000 €	20 000 €	180 000 €	0 €	260 000 €
	Somme - Fonds Dédiés	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Coût justifié	48 284 €	24 142 €	24 142 €	217 276 €	0 €	313 843 €
	Fonds dédiés 2013 > 2014	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Développement du sport de haut niveau ACTION 2	Somme - Budget	5 150 000 €	0 €	0 €	0 €	344 000 €	5 494 000 €
	Somme - Demande	3 854 000 €	0 €	0 €	0 €	220 000 €	4 074 000 €
	Somme - Accordé	2 691 526 €	0 €	0 €	0 €	220 000 €	2 911 526 €
	Somme - Fonds Dédiés	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Coût justifié	4 431 702 €	0 €	0 €	0 €	365 089 €	4 796 791 €
	Fonds dédiés 2013 > 2014	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Sport et santé : prévention par le sport et protection des sportifs ACTION 3	Somme - Budget	573 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	573 000 €
	Somme - Demande	508 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	508 000 €
	Somme - Accordé	276 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	276 000 €
	Somme - Fonds Dédiés	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Coût justifié	406 699 €	0 €	0 €	0 €	0 €	406 699 €
	Fonds dédiés 2013 > 2014	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Accompagnement de l'emploi, professionnalisation et formation ACTION 4	Somme - Budget	238 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	238 000 €
	Somme - Demande	162 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	162 000 €
	Somme - Accordé	90 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	90 000 €
	Somme - Fonds Dédiés	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Coût justifié	140 364 €	0 €	0 €	0 €	0 €	140 364 €
	Fonds dédiés 2013 > 2014	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total Somme - Budget		6 041 000 €	50 000 €	25 000 €	280 000 €	344 000 €	6 740 000 €
Total Somme - Demande		4 589 000 €	40 000 €	25 000 €	225 000 €	220 000 €	5 099 000 €
Total Somme - Accordé		3 097 526 €	20 000 €	20 000 €	180 000 €	220 000 €	3 537 526 €
Total Somme - Fonds Dédiés		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total coût justifié		5 027 048 €	24 142 €	24 142 €	217 276 €	365 089 €	5 657 697 €
Fonds dédiés 2013 > 2014		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

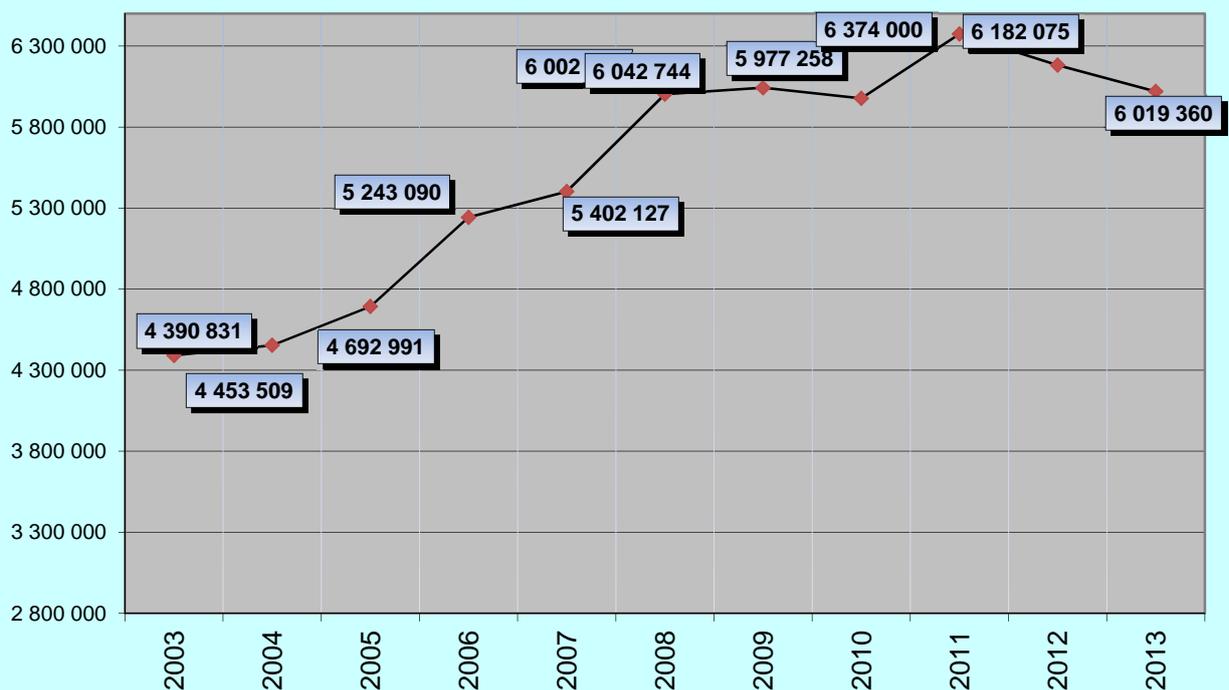
Fonds de roulement de la F.F.N de 2003 à 2013



Subvention MS de 2003 à 2013



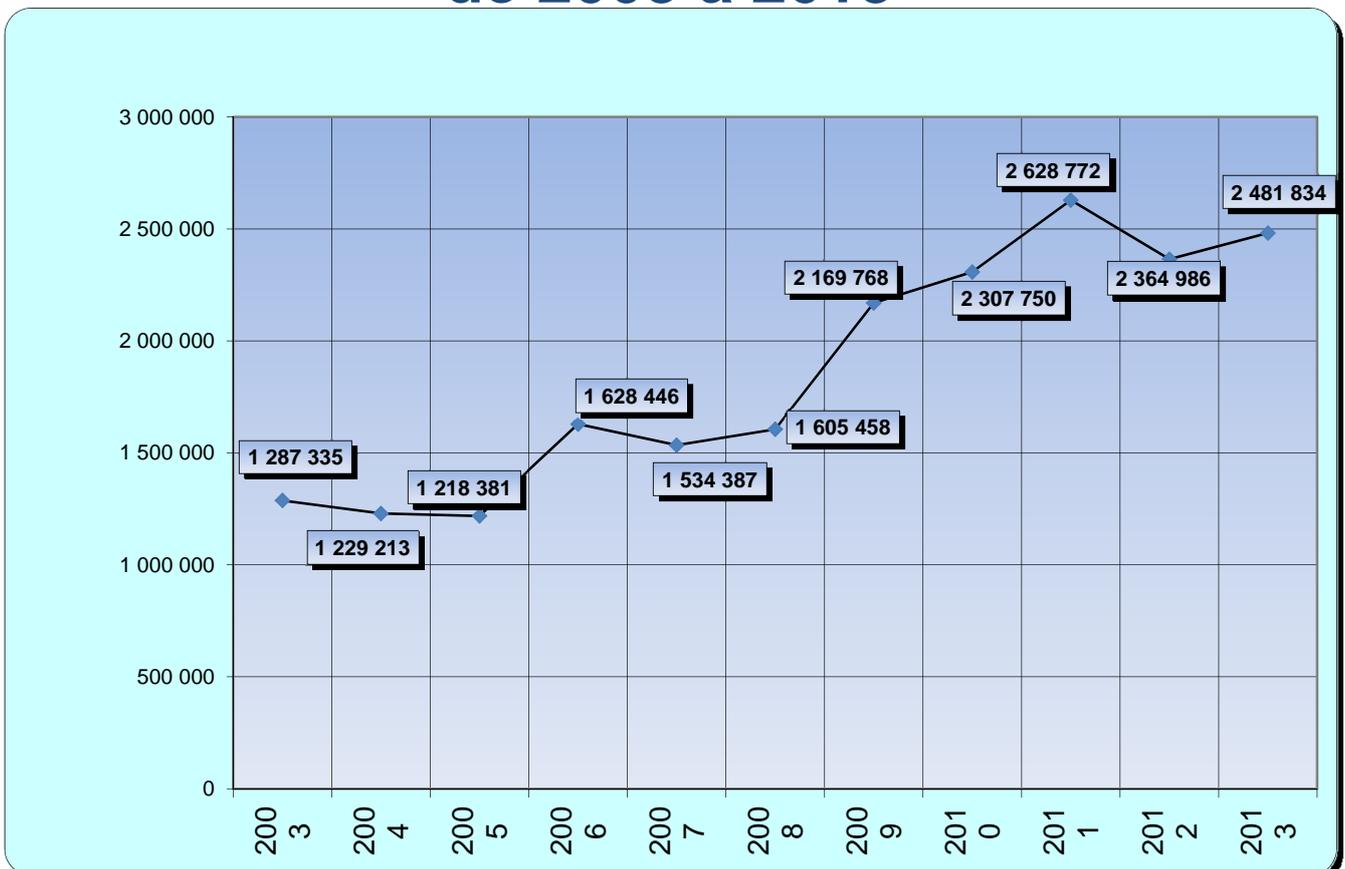
Dépenses sportives de 2003 à 2013



Rapport de participation F.F.N / M.S de 2003 à 2013



Participations fédérales de 2003 à 2013





BILAN &

COMPTE DE RESULTAT

Fonctionnement fédéral

Départements Sportifs



BILAN 2013

Actif

Du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013

	BRUT	Amortissements Et provisions	NET au 31/12/2013	% s/tot	NET au 31/12/2012	% s/tot
ACTIF IMMOBILISE						
Immo.non financières						
Brevets, licences, marques, logos	28 469,00	0,00	28 469,00	0,22	0,00	0,00
Terrain	0,01	0,00	0,01	0,00	1,01	0,00
Locaux immobiliers administratifs	1 783 126,76	-174 847,52	1 608 279,24	12,29	1 634 128,79	12,05
Installations Agenc. Aménag.	421 548,10	-154 525,76	267 022,34	2,04	306 679,81	2,26
Matériel de transport	25 750,00	-2 222,26	23 527,74	0,18	187,93	0,00
Matériel informatique	89 818,81	-32 319,49	57 499,32	0,44	46 185,08	0,34
Mobilier & matériel de bureau	118 101,45	-77 507,43	40 594,02	0,31	56 726,79	0,42
Logiciels informatiques	569 883,21	-430 401,57	139 481,64	1,07	128 800,27	0,95
Matériel audio-visuel	23 074,54	-18 424,09	4 650,45	0,04	8 149,99	0,06
Matériel médical	3 145,48	-284,39	2 861,09	0,02	0,00	0,00
Matériel entraînement sportif	16 977,22	-10 484,00	6 493,22	0,05	9 888,66	0,07
Autres immob.corporelles	3 048,98	-3 048,98	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations en cours	133 595,60	0,00	133 595,60	1,02	38 170,44	0,28
Sous-total	3 216 539,16	-904 065,49	2 312 473,67	17,68	2 228 917,77	16,43
Immobilisat. financières						
Créances rattachées Participation	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Participation NAT.EVENTS ORG.	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Participation S.V.I.F.	0,00		0,00	0,00	15 568,00	0,11
Participation Crédit Coopératif	10 156,50		10 156,50	0,08	10 004,00	0,07
Autres prêts	81 250,00	-25 000,00	56 250,00	0,43	25 000,00	0,18
Dépôts et cautionnement	1 750,00		1 750,00	0,01	1 750,00	0,01
Sous-total	93 156,50	-25 000,00	68 156,50	0,52	52 322,00	0,37
TOTAL I	3 309 695,66	-929 065,49	2 380 630,17	18,20	2 415 951,44	16,80
ACTIF CIRCULANT						
Stock et créances						
Stock de marchandises	20 110,69	0,00	20 110,69	0,15	36 258,27	0,27
Clients	420 246,08	-13 908,94	406 337,14	3,11	253 201,68	1,87
Créances douteuses	8 163,94		8 163,94	0,06	16 436,34	0,12
Comités & clubs Water-Polo	0,00		0,00	0,00	78 013,64	0,58
Subventions à recevoir	21 597,00		21 597,00	0,17	128 982,00	0,95
Produits à recevoir	1 566 127,00		1 566 127,00	11,97	1 532 089,83	11,30
Autres cptes débiteurs et créditeurs	62 727,28		62 727,28	0,48	28 069,21	0,21
Créances fiscales	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Avances & acomptes	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-total	2 098 971,99	-13 908,94	2 085 063,05	15,94	2 073 050,97	15,30
Disponibilités						
Val. mobilières de placement	3 475 266,30	0,00	3 475 266,30	26,56	6 985 455,25	51,52
Banques : Cptes Courants	5 050 539,20		5 050 539,20	38,59	2 070 403,24	15,27
Caisses en Euros	7 508,61		7 508,61	0,06	2 938,09	0,02
Caisse en devises	2 456,80		2 456,80	0,02	2 455,18	0,02
Chèques & intérêts à encaisser	0,00		0,00	0,00	70 604,50	0,52
Sous-total	8 535 770,91	0,00	8 535 770,91	65,23	9 131 856,26	67,35
TOTAL II	10 634 742,90	-13 908,94	10 620 833,96	81,17	11 204 907,23	82,65
Compte de régularisation						
Charges constatées d'avance	84 816,20		84 816,20	0,65	73 539,16	0,54
TOTAL GENERAL	14 029 254,76	-942 974,43	13 086 280,33	100	13 559 686,16	100

Fédération Française de Natation 14, rue SCANDICCI 93508 PANTIN Cedex



FÉDÉRATION FRANÇAISE
NATATION

BILAN 2013

Passif

Du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013

	NET au 31/12/2013	% s/tot		NET au 31/12/2012	% s/tot
FONDS PROPRES					
Fonds fédéraux	310 000,00	2,37		310 000,00	2,29
Réserve diverse "Patrimoine"	1 780 000,00	13,60		1 780 000,00	13,13
Report à nouveau excédentaire	5 871 434,34	44,87		5 297 729,79	39,07
Report à nouveau déficitaire	0,00	0,00		0,00	0,00
Résultat de l'exercice	301 262,46	2,30	301 262,46	573 704,55	4,23
Reprise des fonds fédéraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de l'exercice	301 262,46	2,30		573 704,55	4,23
TOTAL I	8 262 696,80	63,14		7 961 434,34	58,72
Subvention d'investissement	213 982,00	1,64		213 982,00	1,58
Part inscrite au compte de résultat	-41 739,26	-0,32		-33 685,61	-0,25
	172 242,74	1,32		180 296,39	1,33
PROVISIONS					
Pour risques et charges	21 210,40	0,16		0,00	0,00
Pour Charges J.O.	100 000,00	0,76		0,00	0,00
Fonds dédiés s/subvention	0,00	0,00		0,00	0,00
Affectation au projet associatif	0,00	0,00		0,00	0,00
TOTAL II	121 210,40	3,56		0,00	2,66
Compte de liaison FFN / HN	-1 483 251,50	-11,33		-1 393 926,30	-10,28
DETTES					
Dettes financières					
Emprunt	313 189,29	2,39		515 571,36	3,80
Banque	0,00	0,00		0,00	0,00
Sous-total	313 189,29	2,39		515 571,36	3,80
Dettes d'exploitation					
Comptes des Comités Régionaux	3 935 410,75	30,07		4 239 307,66	31,26
Relations Internationales MJSVA	0,00	0,00		0,00	0,00
Fournisseurs	1 084 197,98	8,28		1 100 051,60	8,11
Effets à payer	0,00	0,00		0,00	0,00
Sous-total	5 019 608,73	38,35		5 339 359,26	39,37
Dettes diverses					
Dettes fiscales	48 517,89	0,37		42 164,03	0,31
Dettes sociales	314 184,44	2,40		588 451,80	4,34
Créditeurs divers, charges à payer	43 645,54	0,33		47 916,28	0,35
Sous-total	406 347,87	3,10		678 532,11	5,00
TOTAL III	5 739 145,89	43,84		6 533 462,73	48,17
Compte de régularisation					
Produits constatés d'avance	274 236,00	2,10		278 419,00	2,05
TOTAL GENERAL	13 086 280,33	100		13 559 686,16	100

Fédération Française de Natation 14, rue SCANDICCI 93508 PANTIN Cedex



COMPTE DE RESULTAT du 01/01/2013 au 31/12/2013


	Total net N	Total net N-1	ECART	% ECART
VENTES				
701 : VENTES	36 945,98	50 777,52	-13 831,54	-27%
702 : AUTRES RECETTES	840 539,85	778 162,52	62 377,33	8%
708 : AUTRES PRODUITS	50 243,32	91 699,79	-41 456,47	-45%
709 : R.R.R. ACCORDES PAR L'ENTREPRISE	-2 187,00	1 378,47	-3 565,47	-259%
Total VENTES	925 542,15	922 018,30	3 523,85	0%
PRODUCTION IMMOBILISEE				
721 : PRODUCTION IMMOBILISEE	51 243,00	0,00	51 243,00	#DIV/0!
Total PRODUCTION IMMOBILISEE	51 243,00	0,00	51 243,00	#DIV/0!
SUBVENTIONS				
740 : SUBVENTIONS	3 575 637,50	4 323 573,35	-747 935,85	-17%
Total SUBVENTIONS	3 575 637,50	4 323 573,35	-747 935,85	-17%
PRODUITS DE GESTION COURANTE				
751 : PRODUITS DE GESTION	5 576 729,00	5 380 457,00	196 272,00	4%
755 : QUOTE-PART S/OPERATION COMMUNE	304 924,00	318 588,00	-13 664,00	-4%
758 : PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	29 875,47	29 169,33	706,14	2%
Total PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 911 528,47	5 728 214,33	183 314,14	3%
REPRISE PROVISION ET REPORTS				
781 : REPRISE SUR AMORTT, DEPRECIA°	11 405,40	228 518,67	-217 113,27	-95%
789 : REPRISE RESS NON UTILISEE /EX ANTER		134 848,00	-134 848,00	-100%
791 : TRANSFERT DE CHGE D'EXPLOITA°	54 581,37	134 850,44	-80 269,07	-60%
Total REPRISE PROVISION ET REPORTS	65 986,77	498 217,11	-432 230,34	-87%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	10 529 937,89	11 472 023,09	-942 085,20	-8%
ACHATS				
601 : ACHATS	-218 142,26	-220 019,64	1 877,38	-1%
603 : VARIATION STOCKS	-16 147,58	-5 117,19	-11 030,39	216%
604 : PRESTATION DE SERVICES	-72 268,92	-87 723,23	15 454,31	-18%
606 : AUTRES ACHATS	-106 479,37	-190 809,02	84 329,65	-44%
607 : ACHATS DE MARCHANDISES			0,00	#DIV/0!
Total des ACHATS	-413 038,13	-503 669,08	90 630,95	-18%
SOUS-TRAITANCE				
611 : SOUS TRAITANCE	-31 724,00	-38 101,37	6 377,37	-17%
613 : LOCATIONS	-82 032,87	-111 250,12	29 217,25	-26%
614 : CHARGES LOCATIVES ET DE COPRO	-177 573,38	-191 700,46	14 127,08	-7%
615 : ENTRETIEN REPARATION	-114 038,75	-95 344,34	-18 694,41	20%
616 : ASSURANCES	-89 440,38	-81 277,46	-8 162,92	10%
618 : DOCUMENTATION	-19 907,02	-5 670,26	-14 236,76	251%
Total SOUS-TRAITANCE	-514 716,40	-523 344,01	8 627,61	-2%

Total net N	Total net N-1	ECART	% ECART
-------------	---------------	-------	---------

CHARGES DE GESTION

621 : PERSONNEL EXTERIEUR	-9 566,93	-8 002,84	-1 564,09	20%
622 : HONORAIRES	-245 549,83	-259 670,66	14 120,83	-5%
623 : AUTRES REMUNERATIONS	-191 724,57	-248 263,09	56 538,52	-23%
624 : FRAIS DE TRANSPORT	-34 335,53	-55 649,03	21 313,50	-38%
625 : DEPLAC.MISS.RECEP.	-3 476 954,50	-3 729 212,20	252 257,70	-7%
626 : P ET T	-251 494,55	-213 320,58	-38 173,97	18%
627 : SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	-93,21	-500,04	406,83	-81%
628 : COTISATIONS	-26 863,14	-41 573,77	14 710,63	-35%
Total CHARGES DE GESTION	-4 236 582,26	-4 556 192,21	319 609,95	-7%

IMPOTS ET TAXES

631 : TAXES S/SALAIRES	-260 897,00	-197 514,79	-63 382,21	32%
635 : AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS	-156 223,86	-53 482,38	-102 741,48	192%
637 : AUTRES TAXES (AUTRES ORGANISMES)	-275,50	-125,00	-150,50	120%
Total IMPOTS ET TAXES	-417 396,36	-251 122,17	-166 274,19	66%

FRAIS DE PERSONNEL

641 : REMUNERATIONS	-1 781 626,40	-1 779 988,54	-1 637,86	0%
643 : CHARGES S/SALAIRES	-869 056,92	-733 520,46	-135 536,46	18%
645 : CHARGES DE SECU ET DE PREVOYANCES	84 992,48	-88 723,76	173 716,24	-196%
647 : AUTRES CHARGES SOCIALES	-38 604,44	-23 497,34	-15 107,10	64%
648 : AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	931,19	-2 016,49	2 947,68	-146%
Total FRAIS DE PERSONNEL	-2 603 364,09	-2 627 746,59	24 382,50	-1%

AUTRES CHARGES

651 : REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVET	-611 936,17	-1 344 745,80	732 809,63	-54%
654 : PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	-30 385,57	-22 400,00	-7 985,57	36%
655 : QUOTES PART SUR OPERA° EN COMMUN	-1 179 429,01	-673 286,48	-506 142,53	75%
Total AUTRES CHARGES	-1 821 750,75	-2 040 432,28	218 681,53	-11%

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROV°

681 : DOTA° AUX AMORTTS, DEPRECIA°, PROV°	-389 424,56	-301 709,76	-87 714,80	29%
689 : ENGAGEMENTS A REALISER /SUBVENTIONS		-9 496,00	9 496,00	-100%
Total DOTATION AUX AMORTTS ET PROV°	-389 424,56	-311 205,76	-78 218,80	25%

TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-10 396 272,55	-10 813 712,10	417 439,55	-4%
-------------------------------------	-----------------------	-----------------------	-------------------	------------

RESULTAT D'EXPLOITATION	133 665,34	658 310,99	- 524 645,65	-80%
--------------------------------	-------------------	-------------------	---------------------	-------------

Total net N	Total net N-1	ECART	% ECART
-------------	---------------	-------	---------

PRODUITS FINANCIERS

761 : PRODUITS DE PARTICIPATION	166,61	3 783,93	-3 617,32	-96%
762 : PRODUITS DES AUTRES IMMOS FINANCIER	20 873,14	13 121,92	7 751,22	59%
764 : REVENUS DES VMP	94 587,70	95 476,25	-888,55	-1%
766 : GAINS DE CHANGE		220,02	-220,02	-100%
768 : AUTRES PRDTS FINANCIERS	0,01	26,43	-26,42	-100%
786 : REPRISES / PROV° ET DEPRECIA°	25 000,00	11 088,00	13 912,00	125%
Total PRODUITS FINANCIERS	140 627,46	123 716,55	16 910,91	14%

TOTAL PRODUITS FINANCIERS	140 627,46	123 716,55	16 910,91	14%
----------------------------------	-------------------	-------------------	------------------	------------

CHARGES FINANCIERES

661 : CHARGES D'INTERETS	-21 842,73	-21 386,86	-455,87	2%
666 : PERTES DE CHANGES	-27,79	-0,02	-27,77	138850%
667 : CHARGES NETTES /CESSIONS VMP		-0,27	0,27	-100%
668 : AUTRES CHARGES FINANCIERES	-0,01	-34,20	34,19	-100%
686 : DOTA°AUX DEPRECIA°ELTS FINANCIERS	-25 000,00	-25 000,00	0,00	0%
Total CHARGES FINANCIERES	-46 870,53	-46 421,35	-449,18	1%

TOTAL CHARGES FINANCIERES	-46 870,53	-46 421,35	-449,18	1%
----------------------------------	-------------------	-------------------	----------------	-----------

RESULTAT FINANCIER	93 756,93	77 295,20	16 461,73	21%
---------------------------	------------------	------------------	------------------	------------

PRODUITS EXCEPTIONNELS

771 : PDTS EXCEPTIONNELS /OP DE GEST°	3 600,44	19 624,88	-16 024,44	-82%
774 : PRDTS EXECP° / OP DES GEST° EX ANTE	96 969,18	46 164,81	50 804,37	110%
775 : PRDTS DE CESSION D'ELTS D'ACTIFS	2 000,00		2 000,00	#DIV/0!
777 : QUTE PRT DES SUBV D'INVEST VIRE RTT	8 053,65	9 929,42	-1 875,77	-19%
Total PRODUITS EXCEPTIONNELS	110 623,27	75 719,11	34 904,16	46%

TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	110 623,27	75 719,11	34 904,16	46%
-------------------------------------	-------------------	------------------	------------------	------------

CHARGES EXCEPTIONNELLES

671 : CHARGES EXCEPTIONNELLES/OP GEST°	-2 100,95	-6 748,89	4 647,94	-69%
674 : CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	-34 682,13	-225 717,36	191 035,23	-85%
687 : DOT.AUX AMORTISS.EXCE.S/IMMO.		-5 154,50	5 154,50	-100%
Total CHARGES EXCEPTIONNELLES	-36 783,08	-237 620,75	200 837,67	-85%

TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	-36 783,08	-237 620,75	200 837,67	-85%
--------------------------------------	-------------------	--------------------	-------------------	-------------

RESULTAT EXCEPTIONNEL	73 840,19	- 161 901,64	235 741,83	-146%
------------------------------	------------------	---------------------	-------------------	--------------

RESULTAT NET	301 262,46	573 704,55	- 272 442,09	-47%
---------------------	-------------------	-------------------	---------------------	-------------



BILAN & COMPTE DE RESULTAT



BILAN 2013

Actif

Du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013

	BRUT	Amortissements Et provisions	NET au 31/12/2013	% s/tot	NET au 31/12/2012	% s/tot
ACTIF IMMOBILISE						
Immo.non financières						
Brevets, licences, marques, logos	72 576,80	-10 339,14	62 237,66	3,36	18 961,75	1,35
Terrain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Locaux immobiliers administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations Agenc. Aménag.	14 612,00	-11 893,61	2 718,39	0,15	5 992,88	0,43
Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Matériel informatique	28 871,35	-18 832,36	10 038,99	0,54	5 072,65	0,36
Mobilier & matériel de bureau	266,90	-37,00	229,90	0,01	0,00	0,00
Logiciels informatiques	17 900,00	-16 505,26	1 394,74	0,08	0,00	0,00
Matériel audio-visuel	17 884,52	-17 884,52	0,00	0,00	0,00	0,00
Matériel médical	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Matériel entraînement sportif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immob.corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	20 052,80	1,42
Sous-total	152 111,57	-75 491,89	76 619,68	4,14	50 080,08	3,56
Immobilisat. financières						
Créances rattachées Participation	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Participation NAT.EVENTS ORG.	40 000,00		40 000,00	2,16	26 624,00	1,89
Participation S.V.I.F.	15 568,00		15 568,00	0,84	0,00	0,00
Participation Crédit Coopératif	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts et cautionnement	228,00		228,00	0,01	228,00	0,02
Sous-total	55 796,00	0,00	55 796,00	3,01	26 852,00	1,91
TOTAL I	207 907,57	-75 491,89	132 415,68	7,15	76 932,08	5,47
ACTIF CIRCULANT						
Stock et créances						
Stock de marchandises	2 954,22	0,00	2 954,22	0,16	1 727,69	0,12
Clients	1 471 950,39	-6 000,00	1 465 950,39	79,21	1 162 284,84	82,48
Créances douteuses	6 000,00		6 000,00	0,32	13 156,00	0,93
Comités & clubs Water-Polo	5 250,00		5 250,00	0,28	0,00	0,00
Subventions à recevoir	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Produits à recevoir	0,00		0,00	0,00	20 000,00	1,42
Autres cptes débiteurs et créditeurs	36 910,00		36 910,00	1,99	0,00	0,00
Créances fiscales	173 736,61		173 736,61	9,39	127 645,71	9,06
Avances & acomptes	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-total	1 696 801,22	-6 000,00	1 690 801,22	91,35	1 324 814,24	94,01
Disponibilités						
Val. mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Banques : Cptes Courants	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Caisses en Euros	0,00		0,00	0,00	614,00	0,04
Caisse en devises	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Chèques & intérêts à encaisser	18 439,00		18 439,00	1,00	214,00	0,02
Sous-total	18 439,00	0,00	18 439,00	1,00	828,00	0,06
TOTAL II	1 715 240,22	-6 000,00	1 709 240,22	92,35	1 325 642,24	94,07
Compte de régularisation						
Charges constatées d'avance	9 040,01		9 040,01	0,49	6 593,28	0,47
TOTAL GENERAL	1 932 187,80	-81 491,89	1 850 695,91	100	1 409 167,60	100

Fédération Française de Natation 14, rue SCANDICCI 93508 PANTIN Cedex



BILAN 2013

Passif

Du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013

	NET au 31/12/2013	% s/tot		NET au 31/12/2012	% s/tot
FONDS PROPRES					
Fonds fédéraux	0,00	0,00		0,00	0,00
Réserve diverse "Patrimoine"	0,00	0,00		0,00	0,00
Report à nouveau excédentaire	0,00	0,00		0,00	0,00
Report à nouveau déficitaire	-4 227 138,21	-228,41		-3 873 613,18	-274,89
Résultat de l'exercice	-11 060,28	-0,60		-353 525,03	-25,09
Reprise des fonds fédéraux	0,00	0,00		0,00	0,00
Solde de l'exercice	-11 060,28	-0,60		-353 525,03	-25,09
TOTAL I	-4 238 198,49	-229,01		-4 227 138,21	-299,98
Subvention d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00
Part inscrite au compte de résultat	0,00	0,00		0,00	0,00
	0,00	0,00		0,00	0,00
PROVISIONS					
Pour risques et charges	317,25	0,02		0,00	0,00
Pour Charges J.O.	0,00	0,00		0,00	0,00
Fonds dédiés s/subvention	0,00	0,00		0,00	0,00
Affectation au projet associatif	0,00	0,00		0,00	0,00
TOTAL II	317,25	0,02		0,00	0,00
Compte de liaison FFN / HN	1 483 251,50	80,15		1 393 926,30	98,92
DETTES					
Dettes financières					
Emprunt	0,00	0,00		0,00	0,00
Banque	2 913 114,05	157,41		2 497 047,03	177,20
Sous-total	2 913 114,05	157,41		2 497 047,03	177,20
Dettes d'exploitation					
Comptes des Comités Régionaux	0,00	0,00		0,00	0,00
Relations Internationales MJSVA		0,00			0,00
Fournisseurs	1 271 776,51	68,72		1 331 367,44	94,48
Effets à payer	0,00	0,00		0,00	0,00
Sous-total	1 271 776,51	68,72		1 331 367,44	94,48
Dettes diverses					
Dettes fiscales	190 239,16	10,28		140 771,11	9,99
Dettes sociales	97 625,46	5,28		156 051,27	11,07
Créditeurs divers, charges à payer	0,00	0,00		22 724,00	1,61
Sous-total	287 864,62	15,56		319 546,38	22,67
TOTAL III	4 472 755,18	241,69		4 147 960,85	294,35
Compte de régularisation					
Produits constatés d'avance	132 570,47	7,16		94 418,66	6,70
TOTAL GENERAL	1 850 695,91	100		1 409 167,60	100

Fédération Française de Natation 14, rue SCANDICCI 93508 PANTIN Cedex



COMPTE DE RESULTAT du 01/01/2013 au 31/12/2013



Total net N	Total net N-1	ECART	% ECART
-------------	---------------	-------	---------

VENTES

701 : VENTES	214 881,90	197 659,08	17 222,82	9%
702 : AUTRES RECETTES	2 109 407,91	2 074 906,60	34 501,31	2%
708 : AUTRES PRODUITS	4 984,40	93 019,83	-88 035,43	-95%
709 : R.R.R. ACCORDES PAR L'ENTREPRISE	-92,08	-47,03	-45,05	96%
Total VENTES	2 329 182,13	2 365 538,48	-36 356,35	-2%

PRODUCTION IMMOBILISEE

721 : PRODUCTION IMMOBILISEE	32 524,00		32 524,00	#DIV/0!
Total PRODUCTION IMMOBILISEE	32 524,00	0,00	32 524,00	#DIV/0!

SUBVENTIONS

740 : SUBVENTIONS			0,00	#DIV/0!
Total SUBVENTIONS	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!

PRODUITS DE GESTION COURANTE

751 : PRODUITS DE GESTION	3 477,00	4 436,00	-959,00	-22%
755 : QUOTE-PART S/OPERATION COMMUNE	3 211,71		3 211,71	#DIV/0!
758 : PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE			0,00	#DIV/0!
Total PRODUITS DE GESTION COURANTE	6 688,71	4 436,00	2 252,71	51%

REPRISE PROVISION ET REPORTS

781 : REPRISE SUR AMORTT, DEPRECIA°	11 000,00	1 549,43	9 450,57	610%
789 : REPRISE RESS NON UTILISEE /EX ANTER			0,00	#DIV/0!
791 : TRANSFERT DE CHGE D'EXPLOITA°	30 914,12	43 860,00	-12 945,88	-30%
Total REPRISE PROVISION ET REPORTS	41 914,12	45 409,43	-3 495,31	-8%

TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 410 308,96	2 415 383,91	-5 074,95	0%
--------------------------------------	---------------------	---------------------	------------------	-----------

ACHATS

601 : ACHATS		-2 307,21	2 307,21	-100%
603 : VARIATION STOCKS	1 226,53	1 727,69	-501,16	-29%
604 : PRESTATION DE SERVICES	-2 514,90	-24 494,00	21 979,10	-90%
606 : AUTRES ACHATS	-13 758,35	-3 249,98	-10 508,37	323%
607 : ACHATS DE MARCHANDISES	-2 801,50	-2 658,00	-143,50	5%
Total des ACHATS	-17 848,22	-30 981,50	13 133,28	-42%

SOUS-TRAITANCE

611 : SOUS TRAITANCE	-71 858,70	-92 707,43	20 848,73	-22%
613 : LOCATIONS	-46 333,58	-37 551,10	-8 782,48	23%
614 : CHARGES LOCATIVES ET DE COPRO	-19 730,38	-21 300,00	1 569,62	-7%
615 : ENTRETIEN REPARATION	-4 413,00	-4 194,91	-218,09	5%
616 : ASSURANCES			0,00	#DIV/0!
618 : DOCUMENTATION	-7 381,07	-4 580,34	-2 800,73	61%
Total SOUS-TRAITANCE	-149 716,73	-160 333,78	10 617,05	-7%

Total net N	Total net N-1	ECART	% ECART
-------------	---------------	-------	---------

CHARGES DE GESTION

621 : PERSONNEL EXTERIEUR		-14 684,80	14 684,80	-100%
622 : HONORAIRES	-121 530,84	-68 118,30	-53 412,54	78%
623 : AUTRES REMUNERATIONS	-1 332 656,82	-1 645 964,35	313 307,53	-19%
624 : FRAIS DE TRANSPORT	-2 736,80	-1 201,10	-1 535,70	128%
625 : DEPLAC.MISS.RECEP.	-101 078,85	-98 853,77	-2 225,08	2%
626 : P ET T	-44 844,85	-39 606,17	-5 238,68	13%
627 : SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		-45,00	45,00	-100%
628 : COTISATIONS	-8 043,43	-18 567,37	10 523,94	-57%
Total CHARGES DE GESTION	-1 610 891,59	-1 887 040,86	276 149,27	-15%

IMPOTS ET TAXES

631 : TAXES S/SALAIRES			0,00	#DIV/0!
635 : AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS	-19 514,39	-14 258,19	-5 256,20	37%
637 : AUTRES TAXES (AUTRES ORGANISMES)	-18 574,44	-6 386,51	-12 187,93	191%
Total IMPOTS ET TAXES	-38 088,83	-20 644,70	-17 444,13	84%

FRAIS DE PERSONNEL

641 : REMUNERATIONS	-380 380,64	-399 644,11	19 263,47	-5%
643 : CHARGES S/SALAIRES	-179 532,71	-168 996,12	-10 536,59	6%
645 : CHARGES DE SECU ET DE PREVOYANCES	10 789,56	-5 015,85	15 805,41	-315%
647 : AUTRES CHARGES SOCIALES	-7 675,00	-7 855,00	180,00	-2%
648 : AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	-26 834,00		-26 834,00	#DIV/0!
Total FRAIS DE PERSONNEL	-583 632,79	-581 511,08	-2 121,71	0%

AUTRES CHARGES

651 : REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVET	-2 655,31	-4 085,00	1 429,69	-35%
654 : PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	-5 500,00		-5 500,00	#DIV/0!
655 : QUOTES PART SUR OPERA° EN COMMUN	-3 211,70		-3 211,70	#DIV/0!
Total AUTRES CHARGES	-11 367,01	-4 085,00	-7 282,01	178%

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROV°

681 : DOTA° AUX AMORTTS, DEPRECIA°, PROV°	-25 364,28	-10 927,83	-14 436,45	132%
689 : ENGAGEMENTS A REALISER /SUBVENTIONS			0,00	#DIV/0!
Total DOTATION AUX AMORTTS ET PROV°	-25 364,28	-10 927,83	-14 436,45	132%

TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-2 436 909,45	-2 695 524,75	258 615,30	-10%
-------------------------------------	----------------------	----------------------	-------------------	-------------

RESULTAT D'EXPLOITATION	- 26 600,49	- 280 140,84	253 540,35	-91%
--------------------------------	--------------------	---------------------	-------------------	-------------

Total net N	Total net N-1	ECART	% ECART
-------------	---------------	-------	---------

PRODUITS FINANCIERS

761 : PRODUITS DE PARTICIPATION	4 000,00		4 000,00	#DIV/0!
762 : PRODUITS DES AUTRES IMMOS FINANCIER			0,00	#DIV/0!
764 : REVENUS DES VMP			0,00	#DIV/0!
766 : GAINS DE CHANGE			0,00	#DIV/0!
768 : AUTRES PRDTS FINANCIERS			0,00	#DIV/0!
786 : REPRISES / PROV° ET DEPRECIA°			0,00	#DIV/0!
Total PRODUITS FINANCIERS	4 000,00	0,00	4 000,00	#DIV/0!

TOTAL PRODUITS FINANCIERS	4 000,00	0,00	4 000,00	#DIV/0!
----------------------------------	-----------------	-------------	-----------------	----------------

CHARGES FINANCIERES

661 : CHARGES D'INTERETS	-538,19	-474,23	-63,96	13%
666 : PERTES DE CHANGES			0,00	#DIV/0!
667 : CHARGES NETTES /CESSIONS VMP			0,00	#DIV/0!
668 : AUTRES CHARGES FINANCIERES			0,00	#DIV/0!
686 : DOTA°AUX DEPRECIA°ELTS FINANCIERS			0,00	#DIV/0!
Total CHARGES FINANCIERES	-538,19	-474,23	-63,96	13%

TOTAL CHARGES FINANCIERES	-538,19	-474,23	-63,96	13%
----------------------------------	----------------	----------------	---------------	------------

RESULTAT FINANCIER	3 461,81	- 474,23	3 936,04	-830%
---------------------------	-----------------	-----------------	-----------------	--------------

PRODUITS EXCEPTIONNELS

771 : PDTS EXCEPTIONNELS /OP DE GEST°	102,50		102,50	#DIV/0!
774 : PRDTS EXECP° / OP DES GEST° EX ANTE	305 393,95	13 861,35	291 532,60	2103%
775 : PRDTS DE CESSION D'ELTS D'ACTIFS			0,00	#DIV/0!
777 : QUTE PRT DES SUBV D'INVEST VIRE RTT			0,00	#DIV/0!
Total PRODUITS EXCEPTIONNELS	305 496,45	13 861,35	291 635,10	2104%

TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	305 496,45	13 861,35	291 635,10	2104%
-------------------------------------	-------------------	------------------	-------------------	--------------

CHARGES EXCEPTIONNELLES

671 : CHARGES EXCEPTIONNELLES/OP GEST°	-85,66	-0,56	-85,10	15196%
674 : CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	-293 332,39	-86 770,75	-206 561,64	238%
687 : DOT.AUX AMORTISS.EXCE.S/IMMO.			0,00	#DIV/0!
Total CHARGES EXCEPTIONNELLES	-293 418,05	-86 771,31	-206 646,74	238%

TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	-293 418,05	-86 771,31	-206 646,74	238%
--------------------------------------	--------------------	-------------------	--------------------	-------------

RESULTAT EXCEPTIONNEL	12 078,40	- 72 909,96	84 988,36	-117%
------------------------------	------------------	--------------------	------------------	--------------

RESULTAT NET	- 11 060,28	- 353 525,03	342 464,75	-97%
---------------------	--------------------	---------------------	-------------------	-------------



RESULTATS

par SECTEURS ANALYTIQUES

- ✓ **Fonctionnement fédéral**
- ✓ **Département Horizons Natation**
 - ✓ **Départements Sportifs**



RESULTATS COMPTABLES par SECTEURS ANALYTIQUES du 01/01/13 au 31/12/13 - CHARGES

Libellé	Charges Fonctionnement Fédéral	Charges H.N.	Charges Sportif	TOTAL
ACHATS				
6010400 - IMPRIMES	1 437,25			1 437,25
6010500 - BROCHURES	37,95			37,95
6010800 - EQUIPEMENTS SPORTIFS			192 223,11	192 223,11
6010810 - EQUIPEMENTS OFFICIELS	17 343,36			17 343,36
6018000 - ACHATS DIVERS STOCKES	4 397,69		2 702,90	7 100,59
SOUS-TOTAL	23 216,25		194 926,01	218 142,26
6037010 - DETERMINATION DU STOCK INITIAL	36 258,27	1 727,69		37 985,96
6037910 - DETERMINATION DU STOCK FINAL	-20 110,69	-2 954,22		-23 064,91
SOUS-TOTAL	16 147,58	-1 226,53		14 921,05
6040000 - ACHAT DE PRESTATIONS DE SERVICE		2 514,90	72 268,92	74 783,82
6061200 - ELECTRICITE	14 882,49	1 558,02		16 440,51
6063000 - FOURNITURE DE PETIT EQUIPEMENT	12 615,15	970,58	20 471,30	34 057,03
6064000 - FOURNITURE DE BUREAU	9 300,80	517,85	1 960,72	11 779,37
6064020 - ACHAT DE PAPIER PHOTOCOPIEUR	2 706,43	61,48		2 767,91
6065000 - ACHAT DE MATERIEL SPORTIF	393,38	2 111,05	25 097,97	27 602,40
6068000 - ACHATS DIVERS	11 457,55	8 539,37	7 593,58	27 590,50
6071000 - ACHATS DE MARCHANDISES		2 801,50		2 801,50
SOUS-TOTAL	51 355,80	19 074,75	127 392,49	197 823,04
TOTAL DES ACHATS	90 719,63	17 848,22	322 318,50	430 886,35
SOUS-TRAITANCE EXTERIEURE				
6110000 - SOUS-TRAITANCE GENERALE	26 940,00	71 858,70	4 784,00	103 582,70
6132000 - LOCATIONS IMMOBILIERES	14 954,64		643,10	15 597,74
6132100 - LOCATION DE LOCAUX-Salles ...-	125,00	16 418,00	6 456,26	22 999,26
6135000 - LOCATION DE VEHICULE	1 746,91	1 896,76	37 554,99	41 198,66
6135100 - LOCATION DE MATERIEL	5 042,74	15 429,82	1 666,63	22 139,19
6135200 - LOCATION DE PISCINE		12 589,00	13 842,60	26 431,60
6140000 - Charges locatives et de copropriété	177 573,38	19 730,38		197 303,76
SOUS-TOTAL	226 382,67	137 922,66	64 947,58	429 252,91
6152000 - ENTRETIEN REPARATION LOCAUX	44 781,85			44 781,85
6155000 - ENTRETIEN REPARATION MATERIEL	1 047,10	14,00	800,00	1 861,10
6155500 - ENTRET.REPAR.MATER.INFORMATIQUE	1 583,84		826,23	2 410,07
6155600 - ENTRET.REPAR.MATERIEL TRANSPORT	2 990,22		522,27	3 512,49
6156200 - MAINTENANCE MATERIEL DE BUREAU	3 344,23			3 344,23
6156400 - MAINTENANCE PHOTOCOPIEUR	37 238,38			37 238,38
6156500 - MAINTENANCE MATER.INFORMATIQUE		1 899,00		1 899,00
6156700 - MAINTENANCE PROGRAMME INFORMAT.	7 322,48	2 500,00	13 008,07	22 830,55
6156800 - MAINTENANCE DIVERSE	574,08			574,08
SOUS-TOTAL	98 882,18	4 413,00	15 156,57	118 451,75
6161000 - ASSURANCE LOCAUX	5 088,27			5 088,27
6161200 - ASSURANCE VEHICULES	2 398,06			2 398,06
6161300 - ASSURANCE DES MATERIELS	5 126,65			5 126,65
6161500 - AUTRES ASSURANCES -licenciés..-	76 827,40			76 827,40
SOUS-TOTAL	89 440,38			89 440,38
6181000 - DOCUMENTATION GENERALE	73,15	19,75		92,90
6182000 - ABONNEMENTS	19 833,87	7 361,32		27 195,19
SOUS-TOTAL	19 907,02	7 381,07		27 288,09
TOTAL SOUS-TRAITANCE EXTERIEURE	434 612,25	149 716,73	80 104,15	664 433,13

RESULTATS COMPTABLES par SECTEURS ANALYTIQUES du 01/01/13 au 31/12/13 - CHARGES

Libellé	Charges Fonctionnement Fédéral	Charges H.N.	Charges Sportif	TOTAL
---------	--------------------------------------	--------------	-----------------	-------

CHARGES DE GESTION

6210000 - PERSONNEL INTERIMAIRE	5 036,93		4 530,00	9 566,93
6221000 - REMUNERATION D'INTERMEDIAIRE		23 600,00		23 600,00
6227100 - HONORAIRES	24 534,13	42 211,92	11 780,32	78 526,37
6227200 - FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	541,50	296,42		837,92
6228000 - AUTRES REMUNERATIONS	3 101,87	40 927,50	201 762,01	245 791,38
6228010 - TELEVISIONS/MEDIAS/PARTENAIRES	1 450,00	14 495,00	2 380,00	18 325,00
SOUS-TOTAL	34 664,43	121 530,84	220 452,33	376 647,60

6231000 - PUBLICITES ET PUBLICATIONS		760 522,00		760 522,00
6234000 - CADEAUX	12 661,90		3 265,11	15 927,01
6234100 - RECOMPENSES FEDERALES	17 085,63			17 085,63
6234200 - PLAQUETTES PRESIDENT	789,18			789,18
6234400 - MEDAILLES ORGANISATION SPORTIVE	250,43		24 294,56	24 544,99
6234500 - DIVERS.FLEURS.CONVOIS...	419,00			419,00
6237200 - FRAIS D'IMPRESSON	53 600,43	196 785,63	24 696,68	275 082,74
6237300 - FRAIS DE DISTRIBUTION	20 578,57	18 913,21	73,00	39 564,78
6238000 - AUTRES FRAIS		356 435,98	34 010,08	390 446,06
SOUS-TOTAL	105 385,14	1 332 656,82	86 339,43	1 524 381,39

6242000 - FRAIS DE TRANSPORTS	500,57	2 736,80	33 834,96	37 072,33
SOUS-TOTAL	500,57	2 736,80	33 834,96	37 072,33

6251300 - FORFAIT ROUTE	9 139,30		23 130,12	32 269,42
6251400 - FORFAIT REPAS	330,00		1 721,16	2 051,16
6253000 - PENSIONS	56 318,50	458,60	1 206 072,13	1 262 849,23
6255000 - ACOMPTE DEPLACEMENT ARBITRES			418 655,87	418 655,87
6256000 - AVANCES SUR MISSION	700,00	0,00	-700,00	0,00
6256100 - CARTES DE REDUCTION	2 678,00		12 344,00	15 022,00
6256110 - AVION	52 755,40	8 683,27	513 786,29	575 224,96
6256120 - S.N.C.F.	56 626,99	6 338,10	173 134,95	236 100,04
6256130 - FRAIS DE ROUTE	23 495,94	1 949,21	46 467,03	71 912,18
6256140 - CARS,TRANSPORT EN COMMUN	23 002,96	3 662,36	23 494,78	50 160,10
6256200 - FRAIS DE TAXI	4 063,45	1 221,30	13 352,36	18 637,11
6256300 - FRAIS D'HOTEL	69 789,37	20 284,94	468 878,83	558 953,14
6256400 - FRAIS DE RESTAURANT	57 067,94	9 315,45	168 598,91	234 982,30
6256500 - FRAIS DE TELEPHONE	1 244,48	2 317,95	12 106,22	15 668,65
6256800 - AUTRES FRAIS	9 595,50	20 795,12	22 754,37	53 144,99
6257000 - FRAIS DE RECEPTION	5 467,11	26 052,55	882,54	32 402,20
SOUS-TOTAL	372 274,94	101 078,85	3 104 679,56	3 578 033,35

6261000 - FRAIS D'AFFRANCHISSEMENTS	173 313,07	25 568,73	198,81	199 080,61
6262000 - FRAIS DE TELEPHONE	63 128,84		5 048,63	68 177,47
6264000 - HEBERGEMENT INTERNET	8 786,59	19 276,12	1 018,61	29 081,32
SOUS-TOTAL	245 228,50	44 844,85	6 266,05	296 339,40

6275000 - SERVICES BANCAIRES			93,21	93,21
6281000 - CHARGES EXTERNES DIVERSES	3 477,57	5 668,50	5 869,03	15 015,10
6281200 - COTISATION L.E.N.	379,40			379,40
6281300 - COTISATION C.N.O.S.F.	11 756,00			11 756,00
6281400 - AUTRES COTISATIONS	5 381,14	2 374,93		7 756,07
SOUS-TOTAL	20 994,11	8 043,43	5 962,24	34 999,78

TOTAL CHARGES DE GESTION	779 047,69	1 610 891,59	3 457 534,57	5 847 473,85
---------------------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

RESULTATS COMPTABLES par SECTEURS ANALYTIQUES du 01/01/13 au 31/12/13 - CHARGES

Libellé	Charges Fonctionnement Fédéral	Charges H.N.	Charges Sportif	TOTAL
---------	--------------------------------------	--------------	-----------------	-------

IMPOTS ET TAXES

6311000 - TAXES SUR LES SALAIRES	149 007,59		35 216,44	184 224,03
6312000 - TAXE D'APPRENTISSAGE	0,00	2 623,95	0,00	2 623,95
6313000 - PART.EMPLOY.FORMAT.PROFESSIONN.	39 615,14	15 052,09	27 867,89	82 535,12
6314000 - PART.EMPLOY.EFFORT DE CONSTRUCT	6 568,01	1 838,35	2 621,93	11 028,29
SOUS-TOTAL	195 190,74	19 514,39	65 706,26	280 411,39

6351100 - CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIAL		1 139,00		1 139,00
6351200 - TAXE FONCIERE	50 070,00	5 563,00		55 633,00
6351300 - AUTRES IMPOTS LOCAUX -TRESOR-	103 968,00	11 552,00		115 520,00
6355000 - COT.FISCALES S/PROV.CONGE PAYE	2 185,86	320,44		2 506,30
6378000 - REDEVANCES TV ET AUTRES TAXES	275,50			275,50
SOUS-TOTAL	156 499,36	18 574,44		175 073,80

TOTAL IMPOTS ET TAXES	351 690,10	38 088,83	65 706,26	455 485,19
------------------------------	-------------------	------------------	------------------	-------------------

FRAIS DE PERSONNEL

6411000 - SALAIRES	1 365 513,84	390 764,29	544 894,01	2 301 172,14
6412000 - PROVISION POUR CONGES PAYES	606,26	-16 052,30		-15 446,04
6413000 - PROVISION SUR PRIME	-22 790,00		-115 450,00	-138 240,00
6414000 - INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	6 921,76	5 668,65	1 930,53	14 520,94
SOUS-TOTAL	1 350 251,86	380 380,64	431 374,54	2 162 007,04

6431000 - U.R.S.S.A.F.	428 480,27	111 857,60	158 478,44	698 816,31
6433000 - A.S.S.E.D.I.C.	58 052,24	16 266,22	21 664,03	95 982,49
6434100 - REUNICA	123 513,76	34 797,24	15 692,56	174 003,56
6434400 - APICIL / AXA PREVOYANCE	59 610,11	16 611,65	2 560,51	78 782,27
6435000 - AGESSA			1 005,00	1 005,00
6455000 - COT.SOCIALES S/CONGES PAYES	14 927,74	-5 189,56		9 738,18
6456000 - COT.SOCIALES S/PROV.S/PRIME		-5 600,00		-5 600,00
6456000 - COT.SOCIALES S/PROV.S/PRIMES	-24 841,00		-75 079,22	-99 920,22
SOUS-TOTAL	659 743,12	168 743,15	124 321,32	952 807,59

6475000 - MEDECINE DU TRAVAIL	6 316,79			6 316,79
6475100 - PRODUITS DE PHARMACIE	58,41			58,41
6476000 - FRAIS DE REPAS DU PERSONNEL	32 560,94	7 675,00	-331,70	39 904,24
6480000 - AUTRES CHARGES SUR SALAIRES		26 834,00	-931,19	25 902,81
SOUS-TOTAL	38 936,14	34 509,00	-1 262,89	72 182,25

TOTAL FRAIS DE PERSONNEL	2 048 931,12	583 632,79	554 432,97	3 186 996,88
---------------------------------	---------------------	-------------------	-------------------	---------------------

AUTRES CHARGES

6511000 - RETROCESSION DE SUBVENTION			600 000,00	600 000,00
6516000 - DROIT D'AUTEUR ET DE REPRODUCTION	2 403,14	2 655,31	9 203,03	14 261,48
6519000 - FORFAITS DE WATER-POLO/NATATION			330,00	330,00
6540000 - CREANCES IRRECOUVRABLES	30 385,57	5 500,00		35 885,57
6550000 - QUOTE-PART S/OPERATION COMMUNE	298 702,04	3 211,70	880 726,97	1 182 640,71
SOUS-TOTAL	331 490,75	11 367,01	1 490 260,00	1 833 117,76

TOTAL AUTRES CHARGES	331 490,75	11 367,01	1 490 260,00	1 833 117,76
-----------------------------	-------------------	------------------	---------------------	---------------------

RESULTATS COMPTABLES par SECTEURS ANALYTIQUES du 01/01/13 au 31/12/13 - CHARGES

Libellé	Charges Fonctionnement Fédéral	Charges H.N.	Charges Sportif	TOTAL
---------	--------------------------------------	--------------	-----------------	-------

CHARGES FINANCIERES

6612000 - INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	11 001,81			11 001,81
6615000 - AGIOS SUR COMPTES COURANTS	750,00	469,67		1 219,67
6616000 - FRAIS FINANCIERS	10 008,76	68,52	82,16	10 159,44
6660000 - PERTES DE CHANGE	27,79			27,79
6688000 - CHARGES D'ARRONDIS DE CONVERS.EURO	0,01			0,01
6866000 - DOTA°AUX DEPRECIATION°ELTS FINANCIERS	25 000,00			25 000,00
SOUS-TOTAL	46 788,37	538,19	82,16	47 408,72

TOTAL CHARGES FINANCIERES	46 788,37	538,19	82,16	47 408,72
----------------------------------	------------------	---------------	--------------	------------------

CHARGES EXCEPTIONNELLES

6711000 - CHARGES EXCEPT.S/OPER.GEST.EXER	593,48	85,66	1 507,47	2 186,61
6741000 - CHGES EXCEP.S/OPE.GEST.EXER.ANT	13 960,14	293 332,39	20 721,99	328 014,52
SOUS-TOTAL	14 553,62	293 418,05	22 229,46	330 201,13

TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 553,62	293 418,05	22 229,46	330 201,13
--------------------------------------	------------------	-------------------	------------------	-------------------

AMORTISS. PROVISION & ENGts

6811000 - DOT.AMORTISSEMENTS DES IMMOBIL.	259 336,16	19 047,03		278 383,19
6815000 - DOT.PROV.P/RISQUES ET CHARGES	121 210,40	317,25		121 527,65
6817000 - PROVISION P/DEPREC.ACTIFS	8 878,00	6 000,00		14 878,00
SOUS-TOTAL	389 424,56	25 364,28		414 788,84

TOTAL AMORTISS. PROVISION & ENGts	389 424,56	25 364,28		414 788,84
--	-------------------	------------------	--	-------------------

TOTAL DES CHARGES	4 437 434,02	2 730 865,69	6 042 492,14	13 210 791,85
--------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	----------------------

RESULTATS COMPTABLES par SECTEURS ANALYTIQUES du 01/01/13 au 31/12/13 - PRODUITS

Libellé	Recettes Fonctionnement Fédéral	Recettes H.N.	Recettes Sportif	TOTAL
---------	---------------------------------------	---------------	------------------	-------

VENTES

7011000 - ABT ETRANGER		88,76		88,76
7011010 - ABONNEMENT JOURNAL		104 176,52		104 176,52
7011070 - Vente N° natmag/info		122,42		122,42
7011090 - VENTE DE DVD	3 987,00	1 369,97		5 356,97
7011120 - VENTES DIVERSES	30,00	2 073,22	32 046,50	34 149,72
7011160 - IMPRIMES			510,00	510,00
7011200 - OBJETS PUBLICITAIRES		880,95		880,95
7011220 - LIVRES	222,00			222,00
7011220 - LIVRES 7%		106 170,06		106 170,06
7011500 - SORTIES STOCKS INTERNES			150,48	150,48
SOUS-TOTAL	4 239,00	214 881,90	32 706,98	251 827,88

7023000 - RECETTES PUBLICITAIRES		1 058 415,92		1 058 415,92
7023100 - RECETTES PARTENAIRES		857 741,66		857 741,66
7023110 - RECETTES PARTENAIRES/PUB EXO		193 250,33		193 250,33
7024000 - PART.S/PENSIONS			91 153,65	91 153,65
7026000 - DROITS ENGAGEMENTS COMPETITON	148,00		725 744,20	725 892,20
7029000 - FORFAITS WATER-POLO / NATATION			23 494,00	23 494,00
7084000 - AUTRES PRODUITS	13 040,24	4 290,97	36 520,00	53 851,21
7085000 - FRAIS DE PORT FACTURE	683,08			683,08
7085400 - FRAIS DE PORT FACTURE TAXABLE		693,43		693,43
7091010 - REMISE ACCORDEE	-729,00		-1 458,00	-2 187,00
7091010 - REMISE ACCORDEE SUR ABONNEMENT		-2,94		-2,94
7091020 - REMISE TVA 2.10%		-89,14		-89,14
7210000 - PRODUCTION IMMOBILISEE INCORPORELLE	51 243,00	32 524,00		83 767,00
SOUS-TOTAL	64 385,32	2 146 824,23	875 453,85	3 086 663,40

TOTAL DES VENTES	68 624,32	2 361 706,13	908 160,83	3 338 491,28
-------------------------	------------------	---------------------	-------------------	---------------------

SUBVENTIONS

7401000 - SUBVENTIONS M.S.J.S. -sportif-			3 537 526,00	3 537 526,00
7402000 - SUBVENTIONS C.N.O.S.F. -sportif-	12 000,00			12 000,00
7409900 - AUTRES SUBVENTIONS	13 177,00		12 934,50	26 111,50
SOUS-TOTAL	25 177,00		3 550 460,50	3 575 637,50

TOTAL DES SUBVENTIONS	25 177,00		3 550 460,50	3 575 637,50
------------------------------	------------------	--	---------------------	---------------------

PROD. de GEST. COURANTE

7510100 - AFFILIATIONS DES CLUBS	169 735,00			169 735,00
7510110 - AFFILIATION CLUB ETE	7 392,00			7 392,00
7510200 - LICENCES	5 252 044,00			5 252 044,00
7510400 - DROITS DE TRANSFERTS	66 500,00			66 500,00
7510500 - AMENDES ET RECLAMATIONS			40 450,00	40 450,00
7511000 - REDEVANCES AGREMENT ENF			40 608,00	40 608,00
7550000 - QUOTE-PART S/OPERATION COMMUNE	107 954,00	1 952,00	196 970,00	306 876,00
7550400 - QUOTE-PART S/OPERATION COMMUNE TAXA		1 525,00		1 525,00
7580000 - REMBOURSEMENT DE CHARGE AVANCEE	969,96		28 905,51	29 875,47
7580400 - REMB.CHARGES AVANCEES TAXABLES		3 211,71		3 211,71
SOUS-TOTAL	5 604 594,96	6 688,71	306 933,51	5 918 217,18

TOTAL DE PROD. de GEST. COURANTE	5 604 594,96	6 688,71	306 933,51	5 918 217,18
---	---------------------	-----------------	-------------------	---------------------

RESULTATS COMPTABLES par SECTEURS ANALYTIQUES du 01/01/13 au 31/12/13 - PRODUITS

Libellé	Recettes Fonctionnement Fédéral	Recettes H.N.	Recettes Sportif	TOTAL
---------	---------------------------------------	---------------	------------------	-------

PRODUITS FINANCIERS

7616000 - REVENUS DE DIVIDENDES	166,61	4 000,00		4 166,61
7621000 - REVENUS DES TITRES PLACES	20 873,14			20 873,14
7641000 - REVENUS DE PLACEMENTS	94 587,70			94 587,70
7688000 - PRODUITS D'ARRONDIS CONVER.EURO	0,01			0,01
7865000 - REPRISE S/PROV.P/RISQU.& CHGES	25 000,00			25 000,00
SOUS-TOTAL	140 627,46	4 000,00		144 627,46

TOTAL PRODUITS FINANCIERS	140 627,46	4 000,00		144 627,46
----------------------------------	-------------------	-----------------	--	-------------------

PRODUITS EXCEPTIONNELS

7711000 - PROD.EXCEP.S/OPE.GEST.EXERCICE	2 403,27	102,50	1 197,17	3 702,94
7740000 - PROD.EXCEP.S/OPER.EXERC.ANTERI.	95 757,18	305 393,95	1 212,00	402 363,13
7752000 - CESSION ELEMENTS CORPORELS	2 000,00			2 000,00
7770000 - QUOTE PART SUBV.INVEST.VIR.RESULTAT	8 053,65			8 053,65
SOUS-TOTAL	108 214,10	305 496,45	2 409,17	416 119,72

TOTAL DE PRODUITS EXCEPTIONNELS	108 214,10	305 496,45	2 409,17	416 119,72
--	-------------------	-------------------	-----------------	-------------------

RECETTES /PROV. & REPORT

7817000 - REPRISES SUR DEPRECIA° DES ACTIFS C	11 405,40	11 000,00		22 405,40
7910000 - TRANSFERT DE CHARGES	24 935,93	30 914,12	29 645,44	85 495,49
SOUS-TOTAL	36 341,33	41 914,12	29 645,44	107 900,89

TOTAL DES PROVISIONS	36 341,33	41 914,12	29 645,44	107 900,89
-----------------------------	------------------	------------------	------------------	-------------------

TOTAL DES PRODUITS	5 983 579,17	2 719 805,41	4 797 609,45	13 500 994,03
---------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	----------------------

	FONCTIONNEMENT FEDERAL		DEPARTEMENT * HORIZONS NATATION		SPORTIF **		TOTALS	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
DEPENSES	4 437 434	4 898 036	2 730 866	2 782 770	6 042 492	6 199 718	13 210 792	13 880 524
RECETTES	5 983 579	6 494 087	2 719 805	2 429 245	4 797 609	5 177 372	13 500 994	14 100 704
SOLDES BRUTS	1 546 145	1 596 051	-11 060	-353 525	-1 244 883	-1 022 346	290 202	220 180

* Concerne le Département communication, le Département marketing, Internet, la boutique et les parutions NATATION,
 ** Concerne principalement le sportif, mais également l'INFAN (4,5% des dépenses)

SITUATIONS NETTES

	BILAN 2012	BILAN 2013	
Résultat 2012	220 180	Résultat 2013	290 202
Fonds fédéraux	310 000	Fonds fédéraux	310 000
Réserves	1 780 000	Réserves	1 780 000
Report à nouv.	1 424 117	Report à nouv.	1 644 296
Au 31/12/2012	3 734 296	Au 31/12/2013	4 024 498
Provisior - JO 2012	0	Provisions - JO 2016	100 000
- Pour risques&c	0	- Pour risques&	21 528
Projet Asso.	0	Projet Asso.	0
Fonds dédiés	0	Fonds dédiés	0
3 734 296		4 146 026	

SUIVI de la réalisation
de la CONVENTION D'OBJECTIFS
2013
Au 31 décembre 2013



FÉDÉRATION FRANÇAISE
NATATION



Réalisation de la convention 2013

INITITULE	COÛT POUR LA F.F.N.		DEMANDE au MS		PART FFN		BUDGETS ACCORDES		2013		
	LA F.F.N.		au MS		FFN	FFN	MS	Fds dédiés	FFN	TOTAL	
									REALISE	ECART	% réalisé
NATATION COURSE											
COLLECTIF OLYMP	480 000	400 000	80 000	368 944	0	74 431	443 375	443 375	441 963	1 412	99,68%
COLLECTIF RELEVÉ	350 000	240 000	110 000	95 612	0	84 869	180 481	180 481	180 124	357	99,80%
ORGANISATION DEVELOPPEMENT	230 000	0	230 000	0	0	234 000	234 000	234 000	228 769	5 231	97,76%
S/S total	1 060 000	640 000	420 000	464 556	0	393 300	857 856	857 856	850 855,23	7 000,77	99,18%
PLONGEON											
COLLECTIF OLYMP	97 000	97 000	0	72 899	0	0	72 899	72 899	71 451	1 449	98,01%
COLLECTIF RELEVÉ	92 000	92 000	0	57 570	0	0	57 570	57 570	56 404	1 166	97,98%
ORGANISATION DEVELOPPEMENT	16 000	0	16 000	0	0	14 500	14 500	14 500	14 677	-177	101,22%
S/S total	205 000	189 000	16 000	130 469	0	14 500	144 969	144 969	142 532,03	2 437,45	98,32%
NATATION SYNCHRONISEE											
COLLECTIF OLYMP	175 000	100 000	75 000	113 320	0	30 537	143 858	143 858	143 573	284	99,80%
COLLECTIF RELEVÉ	127 000	120 000	7 000	120 000	0	17 163	137 163	137 163	137 286	-123	100,09%
ORGANISATION DEVELOPPEMENT	42 000	0	42 000	0	0	43 500	43 500	43 500	43 791	-291	100,67%
S/S total	344 000	220 000	124 000	233 320	0	91 200	324 521	324 521	324 650,45	-129,91	100,04%
WATER-POLO MASCULIN											
COLLECTIF OLYMP	165 000	100 000	65 000	0	0	144 459	144 459	144 459	133 784	10 675	92,61%
COLLECTIF RELEVÉ	200 000	150 000	50 000	0	0	127 423	127 423	127 423	133 768	-6 345	104,98%
ORGANISATION DEVELOPPEMENT	365 000	0	365 000	0	0	358 000	358 000	358 000	389 924	-31 924	108,92%
S/S total	730 000	250 000	480 000	0	0	629 882	629 882	629 882	657 475,60	-27 593,19	104,38%
WATER-POLO FEMININ											
COLLECTIF OLYMP	70 000	60 000	10 000	0	0	61 571	61 571	61 571	58 132	3 439	94,41%
COLLECTIF RELEVÉ	80 000	50 000	30 000	0	0	16 000	16 000	16 000	1 107	14 893	6,92%
ORGANISATION DEVELOPPEMENT	60 000	0	60 000	0	0	70 181	70 181	70 181	57 039	13 142	81,27%
S/S total	210 000	110 000	100 000	0	0	147 752	147 752	147 752	116 277,97	31 474,03	78,70%
EAU LIBRE											
COLLECTIF OLYMP	170 000	130 000	40 000	95 000	0	29 049	124 049	124 049	117 677	6 372	94,86%
COLLECTIF RELEVÉ	75 000	60 000	15 000	27 200	0	9 048	36 248	36 248	37 473	-1 225	103,38%
ORGANISATION DEVELOPPEMENT	30 000	0	30 000	0	0	32 140	32 140	32 140	34 315	-2 175	106,77%
S/S total	275 000	190 000	85 000	122 200	0	70 237	192 437	192 437	189 465,92	2 971,08	98,46%
P.E.S.											
1 280 000	1 280 000	0	975 500	0	316 370	1 291 870	1 291 870	1 291 870	1 317 857	-25 987	102,01%
670 000	670 000	0	600 000	0	0	600 000	600 000	600 000	600 000,00	0	100,00%
300 000	160 000	140 000	102 970	150 000	0	252 970	252 970	252 970	277 765,28	-24 795	109,80%
250 000	210 000	40 000	177 800	0	0	177 800	177 800	177 800	177 291	509	99,71%
30 000	25 000	5 000	24 000	0	8 304	32 304	32 304	32 304	25 701	6 603	79,56%
90 000	90 000	0	34 000	0	33 861	67 861	67 861	67 861	54 059	13 802	79,66%
50 000	40 000	10 000	46 710	0	16 200	62 910	62 910	62 910	62 861	49	99,92%
ACTION 1	435 000	355 000	80 000	260 000	0	43 000	303 000	303 000	313 843	-10 843	103,58%
ACTION 2	5 494 000	4 074 000	1 420 000	2 911 526	0	1 871 607	4 783 133	4 783 133	4 796 791	-13 659	100,29%
ACTION 3	573 000	508 000	65 000	276 000	0	142 500	418 500	418 500	406 699	11 801	97,18%
ACTION 4	238 000	162 000	76 000	90 000	0	62 894	152 894	152 894	140 364	12 530	91,80%
SOUS TOTAL CONTRAT OBJECTIF 2013	6 740 000	5 099 000	1 641 000	3 537 526	0	2 120 000	5 657 526	5 657 526	5 657 697	-171	100,00%
AUTRES ACTIONS NON SUBVENTIONNEES	250 000	0	250 000	0	182 000	182 000	182 000	182 000	167 601	14 399	92,09%
TOTAL CONTRAT OBJECTIF 2013	6 990 000	5 099 000	1 891 000	3 537 526	0	2 302 000	5 839 526	5 839 526	5 825 298	14 228	99,76%



BILAN & COMPTE DE RESULTAT

Filiale
SAS NEO



Comptes annuels

SAS NEO

Bilan, compte de résultat

Bilan

SAS NEO

Au : 30/09/2013

N° SIRET: 50216339700016

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou .Prov.	Montant net	Au : 30/09/2012
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Incorporel				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	6 269	1 779	4 489	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	140 000	40 000	100 000	100 000
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Total	146 269	41 779	104 489	100 000
	Corporel				
Terrains					
Constructions					
Inst. techniques, mat. out. industriels	7 170	1 406	5 763		
Autres immobilisations corporelles	21 153	2 320	18 832	2 034	
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Total	28 323	3 727	24 595	2 034	
Financier (2)					
Participations évaluées par équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immob. de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Total					
Total de l'actif immobilisé		174 592	45 506	129 085	102 034
Actif circulant	Stocks				
	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens				
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	6 545		6 545	
	Total	6 545		6 545	
	Créances (3)				
	Avanc. acomptes versés / commandes				
	Clients et comptes rattachés	220 145	21 319	198 826	225 659
Autres créances	34 672		34 672	187 346	
Capital souscrit et appelé, non versé					
Total	254 818	21 319	233 498	413 005	
Divers					
Valeurs mobilières de placement					
(dont actions propres :					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	1 394		1 394	140 689	
Total	1 394		1 394	140 689	
Charges constatées d'avance	800		800	22 844	
Total de l'actif circulant et des charges constatées d'avance		263 558	21 319	242 239	576 540
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursements des emprunts					
Ecart de conversion actif					
Total de l'actif		438 150	66 826	371 324	678 574
Renvois : (1) Dont droit au bail					
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients

Bilan SAS NEO

Au : 30/09/2013

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Passif		Exercice	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital social (dont versé : 40 000)	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	4 000	4 000
	Réserves statutaires	70 597	25 407
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		26 706
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	11 520	18 482	
Situation nette avant répartition	126 118	114 597	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total	126 118	114 597	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (2)	94 134	
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Total	94 134	
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 108	397 342
	Dettes fiscales et sociales	64 522	146 384
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 440	20 250	
Instrument de trésorerie			
Total	151 071	563 977	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance	245 205	563 977	
Ecarts de conversion passif			
Total du passif	371 324	678 574	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an à moins d'un an	245 205	563 977	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs bancaires (3) dont emprunts participatifs	94 134		

Compte de résultat SAS NEO

Périodes 01/10/2012 30/09/2013 Durées 12 mois
01/10/2011 30/09/2012 12 mois

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		France	Exportation	Total	Exercice précédent	
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	5 005		5 005	2 116	
	Production vendue { Biens Services	2 856 709		2 856 709	1 428 052	
	Chiffre d'affaires net	2 861 714		2 861 714	1 430 168	
	Productions stockées Production immobilisée Produits nets partiels sur opérations à long terme Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges Autres produits			22 227	34 500	
	Total			2 883 941	1 464 668	
Charges d'exploitation (2)	Marchandises { Achats Variations de stocks			(6 545)		
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats Variations de stocks			33 435		
	Autres achats et charges externes (3)			2 810 913	1 346 291	
	Impôts, taxes et versements assimilés			7 122	272	
	Salaires et traitements			64 826	40 305	
	Charges sociales			28 326	16 233	
	- sur immobilisations { amortissements provisions			4 199		
	Dotations d'exploitation - sur actif circulant			21 319	22 227	
	- pour risques et charges					
	Autres charges			2 919	6 627	
	Total			2 966 518	1 431 957	
Résultat d'exploitation				A	(82 576)	32 711
Opér. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée			B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré			C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)					
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)					
	Autres intérêts et produits assimilés (4)					
	Reprises sur provisions et transferts de charges					
	Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total					
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions					
	Intérêts et charges assimilées (5)					
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total					
Résultat financier				D		
Résultat courant avant impôts (+/- A +/- B - C +/- D)				E	(82 576)	32 711

Compte de résultat

SAS NEO

Périodes 01/10/2012 30/09/2013 Durées 12 mois
 01/10/2011 30/09/2012 12 mois

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	129 299	5 902
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total	129 299	5 902
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	29 120	10 245
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		658
	Total	29 120	10 903
Résultat exceptionnel		F 100 179	(5 001)
Participation des salariés aux résultats			
Impôt sur les bénéfices		G 6 082	H 9 227
Bénéfice ou perte (+/- E +/- F - G - H)		11 520	18 482
Renvois			
(1) Dont	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	{ charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôts des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

Comptabilité tenue en euros



SAS NEO

Annexe 2013

au 30/09/2013

KPMG Entreprises

27/01/2014

Ce rapport contient 9 pages (hors annexes)

Annexe 2013

Sommaire

1. Annexe

Règles et méthodes comptables	1
Notes sur le bilan	3
Notes sur le compte de résultat	9

Règles et méthodes comptables

SAS NEO

Désignation de la société : SAS NEO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2013, dont le total est de 371 324 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 11 521 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2012 au 30/09/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/01/2014 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2013 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Règles et méthodes comptables

SAS NEO

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

SAS NEO

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	211 439	6 269	71 439	146 269
Immobilisations incorporelles	211 439	6 269	71 439	146 269
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels		7 170		7 170
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport		14 600		14 600
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 342	3 212		6 553
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 342	24 981		28 323
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	214 781	31 250	71 439	174 592

Notes sur le bilan

SAS NEO

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	6 269	24 981		31 250
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	6 269	24 981		31 250
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	71 439			71 439
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	71 439			71 439

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	111 439	1 780	71 439	41 780
Immobilisations incorporelles	111 439	1 780	71 439	41 780
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 407		1 407
– Installations générales, agencements aménagement divers				
– Matériel de transport		49		49
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 307	965		2 272
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 307	2 420		3 727
ACTIF IMMOBILISE	112 746	4 200	71 439	45 507

Notes sur le bilan

SAS NEO

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 255 619 euros

Et se ventile

– A moins d'un an 255 619 euros

Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS – RRR À OBTENIR	13 000
ETAT – PRODUITS À RECEVOIR	1 820
Total	14 820

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

	Montant
Créances clients	21 320
TOTAL	21 320

Les créances font l'objet d'une dépréciation par le biais d'une provision à hauteur de 21 320 euros.

Notes sur le bilan

SAS NEO

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 500	16,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 245 206 euros

Et se ventile

– A moins d'un an 245 206 euros

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	8 034
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	5 172
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	2 301
ETAT – AUTRES CHARGES À PAYER	10 163
CLIENTS – RRR À ACCORDER	2 628
Total	28 298

Notes sur le bilan

SAS NEO

Autres informations

Éléments concernant les entreprises liées

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total Immobilisations		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		9 135
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Total Créances		9 135
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		26 883
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total Dettes		26 883

Notes sur le bilan

SAS NEO

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	800		
Total	800		

Notes sur le compte de résultat

SAS NEO

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	30/09/2013	30/09/2012
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	129 300	5 902
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	129 300	5 902
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	29 120	10 245
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		658
Total des charges exceptionnelles	29 120	10 903
Résultat exceptionnel	100 179	-5 001

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	795	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	28 325	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		129 300
TOTAL	29 120	129 300

BUDGETS 2014



DEPENSES



N° compte	INTITULE	2013			2014		
		BUDGET	TOTAL DES DEPENSES	%	BUDGET	TOTAL DES DEPENSES	%
60	Achats et variations de stocks	62 500,00	40 895,56	65,43	55 600,00		0,00
61	Sous-traitance extérieure	457 100,00	434 612,25	95,08	482 200,00		0,00
62	Charges de gestion	785 000,00	779 047,69	99,24	713 350,00		0,00
63	Impôts et taxes	227 729,00	351 690,10	154,43	291 060,00		0,00
64	Charges de personnel	2 008 550,00	2 048 931,12	102,01	2 097 250,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	273 800,00	331 490,75	121,07	334 000,00		0,00
66	Charges financières	16 100,00	21 788,37	135,33	20 100,00		0,00
67	Charges exceptionnelles	35 000,00	14 553,62	41,58	70 000,00		0,00
68	Dot.amortissements et provisions	557 000,00	414 424,56	74,40	316 000,00		0,00
6	TOTAL DEPENSES	4 422 779,00	4 437 434,02	100,33	4 379 560,00		0,00



RECETTES

N° compte	INTITULE	2013			2014		
		BUDGET	TOTAL DES RECETTES	%	BUDGET	TOTAL DES RECETTES	%
70	Ventes, prestations de services	20 500,00	17 381,32	84,79	30 000,00		0,00
72	Production immobilisée	0,00	51 243,00	0,00	0,00		0,00
740	Subventions d'exploitation	0,00	25 177,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	5 507 500,00	5 604 594,96	101,76	5 777 400,00		0,00
76	Produits financiers	111 500,00	115 627,46	103,70	108 000,00		0,00
77	Produits exceptionnels	62 500,00	108 214,10	173,14	31 000,00		0,00
78	Reprises sur amortis.et provisions	47 000,00	36 405,40	77,46	0,00		0,00
7910000	Transfert de charges	84 000,00	24 935,93	29,69	10 000,00		0,00
7	TOTAL RECETTES	5 833 000,00	5 983 579,17	102,58	5 956 400,00		0,00

RESULTAT BRUT FEDERAL	1 410 221,00	1 546 145,15	109,64	1 576 840,00	0,00	#DIV/0!
------------------------------	---------------------	---------------------	---------------	---------------------	-------------	----------------

+ SUBVENTION MJS

- REALISE CONVENTION OBJECTIFS

	3 516 509,00	3 537 526,00	100,60	3 547 726,00		
	5 907 780,08	6 019 360,40	101,89	6 079 479,00		

N° compte	INTITULE	2013			2014		
		BUDGET	TOTAL DES RECETTES	%	BUDGET	TOTAL DES RECETTES	%
7	DEPENSES VERS LE SPORTIF	2 391 271,08	2 481 834,40	103,79	2 531 753,00		0,00
	RECETTES ISSUES DU SPORTIF	1 188 956,08	1 208 906,95	101,68	1 200 000,00		0,00
	VIREMENT VERS LE SPORTIF:	-1 202 315,00	-1 272 927,45	105,87	-1 331 753,00		0,00

+ RECETTES INFAN

- DEPENSES INFAN

	70 000,00	51 176,50	73,11			
	33 731,00	23 131,74	68,58			

RESULTAT BRUT INFAN	36 269,00	28 044,76	77,32			
----------------------------	------------------	------------------	--------------	--	--	--

RESULTAT NET FFN (Hors HN)	244 175,00	301 262,46	123,38	245 087,00	0,00	
-----------------------------------	-------------------	-------------------	---------------	-------------------	-------------	--



DEPENSES

N° compte	INTITULE	2013			2014			FONCTIONNEMENT		MARKETING		COMMUNICATION		EDITIONS		BOULIQUE	
		BUDGET	TOTAL DES DEPENSES	%	BUDGET	TOTAL DES DEPENSES	%	BUDGET	DEPENSES	BUDGET	DEPENSES	BUDGET	DEPENSES	BUDGET	DEPENSES	BUDGET	DEPENSES
60	Achats et variations de stocks	22 200,00	17 848,22	80,40	54 800,00		0,00	1 700,00		8 900,00		28 700,00		10 000,00		5 500,00	
61	Sous-traitance extérieure	1 684 450,00	1 497 167,73	88,88	1 264 000,00		0,00	19 000,00		64 650,00		42 750,00		0,00		0,00	
62	Charges de gestion	1 399 800,00	1 610 891,59	115,08	1 941 487,00		0,00	371 900,00		1 262 822,00		1 320 050,00		172 715,00		2 000,00	
63	Impôts et taxes	20 215,00	38 088,83	188,42	32 350,00		0,00	30 750,00		0,00		0,00		1 600,00		0,00	
64	Charges de personnel	575 560,00	583 632,79	101,40	623 650,00		0,00	605 250,00		0,00		0,00		18 400,00		0,00	
65	Autres charges de gestion courante	4 200,00	11 367,01	270,54	5 000,00		0,00	5 000,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
66	Charges financières	0,00	538,19	0,00	100,00		0,00	100,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	293 418,05	5 868,36	10 000,00		0,00	10 000,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
68	Dot. amortissements et provisions	10 000,00	25 364,28	253,64	18 000,00		0,00	15 000,00		0,00		3 000,00		0,00		0,00	
6	TOTAL DEPENSES	2 205 425,00	2 730 865,69	123,82	2 811 787,00		0,00	1 058 700,00		0,00		2 065 500,00		2 027 115,00		7 500,00	



RECETTES

N° compte	INTITULE	2013			2014			FONCTIONNEMENT		MARKETING		COMMUNICATION		EDITIONS		BOULIQUE	
		BUDGET	TOTAL DES RECETTES	%	BUDGET	TOTAL DES RECETTES	%	BUDGET	RECETTES	BUDGET	RECETTES	BUDGET	RECETTES	BUDGET	RECETTES	BUDGET	RECETTES
70	Ventes, prestations de services	1 911 385,00	2 329 182,13	121,86	2 629 160,00		0,00	0,00		2 409 160,00		0,00		2 10 000,00		10 000,00	
72	Production immobilisée	0,00	32 524,00	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
740	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
75	Autres produits de gestion courante	2 000,00	6 688,71	334,44	0,00		0,00	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
76	Produits financiers	0,00	4 000,00	0,00	3 000,00		0,00	3 000,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
77	Produits exceptionnels	5 000,00	305 496,45	6 109,93	5 000,00		0,00	5 000,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
78	Reprises sur amortis. et provisions	42 865,00	11 000,00	25,66	0,00		0,00	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
7910000	Transfert de charges	0,00	30 914,12	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
7	TOTAL RECETTES	1 961 250,00	2 719 805,41	138,68	2 637 160,00		0,00	8 000,00		0,00		2 409 160,00		2 10 000,00		10 000,00	

RESULTAT HN -11 060,28 4,53 -174 627,00 0,00

DEPENSES



N° compte	INTITULE	2013		2014	
		BUDGET	TOTAL DES DEPENSES	BUDGET	TOTAL DES DEPENSES
60	Achats et variations de stocks		0,00	1 750,00	0,00
61	Sous-traitance extérieure		0,00	20 000,00	0,00
62	Charges de gestion		0,00	31 000,00	0,00
63	Impôts et taxes		0,00	18 000,00	0,00
64	Charges de personnel		0,00	143 310,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	24 000,00	0,00
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00
68	Dot.amortissements et provisions		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES		0,00	0,00	238 060,00	0,00

6

RECETTES



INFAN

N° compte	INTITULE	2013		2014	
		BUDGET	TOTAL DES RECETTES	BUDGET	TOTAL DES RECETTES
70	Ventes, prestations de services		0,00	95 600,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00	0,00
740	Subventions d'exploitation		0,00	72 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur amortis.et provisions		0,00	0,00	0,00
7910000	Transfert de charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES		0,00	0,00	167 600,00	0,00
RESULTAT BRUT INFAN		0,00	0,00	-70 460,00	0,00

7

Réalisation de la convention 2014

INTITULE	COÛT POUR LA F.F.N.		DEMANDE au IMS		PART FFN		MS		BUDGETS ACCORDES		TOTAL	REALISE
					FFN				Fds dédiés	FFN		
NATATION COURSE												
COLLECTIF OLYMP	532 000	450 000	82 000	350 000	0	45 001	395 001					
COLLECTIF RELEVE	423 000	310 000	113 000	207 456	0	127 732	335 188					
ORGANISATION DEVELOPPEMENT	205 000	0	205 000	0	0	191 000	191 000					
S/S total	1 160 000	760 000	400 000	557 456	0	363 733	921 189					0,00
PLONGEON												
COLLECTIF OLYMP	95 000	85 000	10 000	70 000	0	5 000	75 000					
COLLECTIF RELEVE	90 000	80 000	10 000	65 000	0	0	65 000					
ORGANISATION DEVELOPPEMENT	15 000	0	15 000	0	0	20 000	20 000					
S/S total	200 000	165 000	35 000	135 000	0	25 000	160 000					0,00
NATATION SYNCHRONISEE												
COLLECTIF OLYMP	195 000	130 000	65 000	120 820	0	45 000	165 820					
COLLECTIF RELEVE	150 000	145 000	5 000	120 000	0	27 500	147 500					
ORGANISATION DEVELOPPEMENT	35 000	0	35 000	0	0	35 000	35 000					
S/S total	380 000	275 000	105 000	240 820	0	107 500	348 320					0,00
WATER-POLO MASCULIN												
COLLECTIF OLYMP	145 000	0	145 000	0	0	175 000	175 000					
COLLECTIF RELEVE	125 000	0	125 000	0	0	120 000	120 000					
ORGANISATION DEVELOPPEMENT	365 000	0	365 000	0	0	360 000	360 000					
S/S total	635 000	0	635 000	0	0	655 000	655 000					0,00
WATER-POLO FEMININ												
COLLECTIF OLYMP	65 000	0	65 000	0	0	60 000	60 000					
COLLECTIF RELEVE	20 000	0	20 000	0	0	10 000	10 000					
ORGANISATION DEVELOPPEMENT	60 000	0	60 000	0	0	60 000	60 000					
S/S total	145 000	0	145 000	0	0	130 000	130 000					0,00
EAU LIBRE												
COLLECTIF OLYMP	170 000	150 000	20 000	88 035	0	29 958	117 993					
COLLECTIF RELEVE	80 000	70 000	10 000	51 014	0	14 918	65 932					
ORGANISATION DEVELOPPEMENT	30 000	0	30 000	950	0	25 000	25 950					
S/S total	280 000	220 000	60 000	139 999	0	69 876	209 875					0,00
P.E.S.	1 326 500	1 326 500	0	1 000 000	0	270 000	1 270 000					
AIDES PERSONN. / AIDES SPORTIFS	670 000	670 000	0	600 000	0	0	600 000					
INDEMNITES CADRES	300 000	170 000	130 000	107 600	0	172 569	280 169					
CE BERLIN	270 000	240 000	30 000	100 000	0	70 000	170 000					
CADRES EXPERTS ENTRAINEURS + OFFICIELS	30 000	30 000	0	20 000	0	0	20 000					
FONCTIONNEMENT DEPARTEMENT TECHNIQUE DTN	70 000	70 000	0	0	0	55 124	55 124					
RECHERCHE	60 000	50 000	10 000	0	0	45 698	45 698					
ACTION 1	536 500	410 000	126 500	227 000	0	27 500	254 500					
ACTION 2	5 526 500	3 976 500	1 550 000	2 900 876	0	1 964 499	4 865 376					
ACTION 3	573 000	508 000	65 000	295 350	0	125 000	420 350					
ACTION 4	300 000	200 000	100 000	124 500	0	70 000	194 500					
SOUS TOTAL CONTRAT OBJECTIF 2014	6 936 000	5 094 500	1 841 500	3 547 726	0	2 187 000	5 734 726					
AUTRES ACTIONS NON SUBVENTIONNES	230 000	0	230 000	0	0	160 000	160 000					
TOTAL CONTRAT OBJECTIF 2014	7 166 000	5 094 500	2 071 500	3 547 726	0	2 347 000	5 894 726					



RESULTAT GLOBAL

2013		2014			
BUDGET	RESULTAT	%	BUDGET	RESULTAT	%

DEPENSES :

FONCTIONNEMENT FEDERAL	4 422 779	4 437 434	100%	4 379 560	
CONVENTION D'OBJECTIFS	5 657 526	5 657 697	100%	5 734 726	
SPORTIF	250 254	361 663	145%	344 753	
INFAN	33 731	23 132	69%	238 060	
HORIZONS NATATION	2 205 425	2 730 866	124%	2 811 787	
TOTAL DEPENSES	12 569 715	13 210 792	105%	13 508 886	

RECETTES :

FONCTIONNEMENT FEDERAL	5 833 000	5 983 579	103%	5 956 400	
CONVENTION D'OBJECTIFS	3 516 509	3 537 526	101%	3 547 726	
SPORTIF	1 188 956	1 208 907	102%	1 200 000	
INFAN	70 000	51 177	73%	167 600	
HORIZONS NATATION	1 961 250	2 719 805	139%	2 637 160	
TOTAL RECETTES	12 569 715	13 500 994	107%	13 508 886	

RESULTAT GLOBAL

0	290 202	-	0
----------	----------------	----------	----------



Tarifs fédéraux & Règlements financiers 2014/2015



LICENCES

SAISON 2014/2015

Conformément à l'article 22 TITRE VI du règlement intérieur et au vote de l'assemblée générale en date du dimanche 10 avril 2011, les tarifications sont les suivantes : **assurance comprise : 0,23 €, (0,12 € 0-6 ANS).**

La période de prise de licence par « EXTRANAT », se situe du 16 septembre 2014 au 1er septembre 2015.

Natation course / eau libre	Natation synchronisée	Plongeon	Water-polo	Maîtres (Toutes disciplines)
-----------------------------	-----------------------	----------	------------	------------------------------

Le comité régional	Plein tarif	<i>Montants laissés à l'initiative des comités régionaux Dans le respect de l'article 22 du règlement intérieur.</i>		
	Tarif réduit (1)			
La Fédération	Plein tarif	21.00 €		
	Tarif réduit (1)	12.50 €		
Droit journalier de participation	Eau libre	10.00€		

(1) **Tarif réduit** : « ENF » (10 ans et moins -nés en 2005 et après), licences Natation Estivale, « SAVOIR NAGER »

Le paiement des licences peut se faire par virement – L'envoi du bon de commande à la FFN est maintenu -

Délivrance de licence FFN à un athlète non sélectionnable en Equipe de France :

Licencié ayant participé à une épreuve internationale durant les 2 dernières années: **10 000 €**
Licencié ayant participé à un Championnat National dans son pays durant les 2 dernières années: **5 000 €**

A l'exception des communautaires et des titulaires d'un contrat de travail avec un club Français, ressortissant d'un pays ayant conclu un accord de coopération avec l'Union Européenne.

L'intégralité de la somme revient à la FFN.

AIDE AU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Au comité régional, par licence homologuée à la F.F.N. : **0,50 €** versés en fin de saison.

AFFILIATIONS des CLUBS

PERIODE

- Clubs F.F.N. : Du 16/09/2014 au 30/11/2014.

MONTANTS

Le versement à la F.F.N. pour l'affiliation des clubs comprend : (Tarifs indissociables)

	<i>Clubs « annuels »</i>	<i>Clubs Natation estivale</i>
Affiliation	145 €	75 €
Agrément ENF (1)	32 €	32 €
Cotisation assurance (2)	16 €	16 €
Informatisation	60 €	30 €
Annuaire fédéral	23 €	23 €
Communication interne (3)	111 €	111 €
TOTAL	387 €	287 €
Frais de gestion pour affiliation hors période (4)	92 €	92 €
TOTAL	479 €	379 €

- (1) Y compris le « package » Cf. tableau ENF ci-après.
- (2) Cotisation de l'assurance Responsabilité Civile personnelle des dirigeants des clubs.
- (3) La communication interne de la F.F.N. comprend :
 - 2 abonnements au magazine NATATION, (attribués nominativement 1 au Président, 1 au Secrétaire)
 - Les 2 numéros « Annuels » (Annuel règlement + annuel natation course)
 NOTA : Les abonnements au magazine peuvent être remboursés sur simple demande de la part du club ne les désirant pas, au tarif de 28 € pour 1 abonnement.
- (4) A l'exception d'un club de natation estivale s'affiliant à l'année.

Pour les nouveaux clubs exclusivement :

(Donc à l'exception des: fusions de clubs, modifications d'appellation, scission de clubs, changement de numérotation...), **GRATUITE** de l'affiliation.

E.N.F.

	Clubs FFN	Villes et autres structures	Nagez Grandeur Nature
période	Annuel, Eté	Annuel, Eté	Eté
Agrément ENF	32 €	Décision prise par le C.I.A.A.	230 €
Produits Ecole de Natation Française	Document destiné aux pratiquants	Ensemble des produits commandés suivant les besoins de la structure	Kit promotion comprenant les supports de communication : Affiches, tracts, visuel, ...
Personnalisation de la carte ou du passeport	Pour personnaliser vos passeports ou cartes natation au nom et couleur de votre structure, contactez le département ENF : ☎ 01 41 83 87 66.		
Caractéristiques techniques de la personnalisation	Le logo des structures doit être impérativement envoyé à la Fédération Française de Natation en format EPS sous macintosh : <ul style="list-style-type: none"> - <i>soit par Internet</i> - <i>soit sur disquette informatique</i> 		

TRANSFERTS

ATHLETES DE HAUT NIVEAU

Dédommagement des structures formatrices

Licence « FFN » vers une licence « FFN » :

Français :

Liste ELITE MS	10 000 €	} Sur la base des critères sportifs demandés lors de l'inscription sur les listes du Ministère des Sports
Liste SENIORS MS	5 000 €	
Liste JEUNES MS	2 000 €	
Liste ESPOIRS FFN	1 000 €	

Répartition financière effectuée par la FFN :
50% pour la F.F.N, 50% pour le club quitté.

Non sélectionnables :

Licencié ayant participé à une épreuve internationale durant les 2 dernières années:	10 000 €
Licencié ayant participé à un Championnat National dans son pays durant les 2 dernières années:	5 000 €

L'intégralité de la somme revient à la FFN.

RAPPEL : Suivant l'article 27, le paiement doit être effectué préalablement à la délivrance de la licence.

COMITES REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX

Abonnement aux frais de communication de la F.F.N. : **Sur facture F.F.N.** Pour les comités Régionaux : **250 €**
Pour les comités Départementaux : **180 €**

Comprenant entre autre :

- L'annuaire fédéral,
- L'annuel natation course,
- L'annuel règlement,
- Les comptes rendus des réunions des comités Directeurs et des commissions Fédérales,
- La cotisation de l'assurance Responsabilité Civile personnelle des dirigeants des comités.

VENTE INDIVIDUELLE

ANNUAIRE FEDERAL

Edition 2015 **23 €**

PARUTIONS NATATION

Montant de l'abonnement (Pour 8 N^{os})

Magazine	30 €
----------	------

Vente au numéro

- Magazine..... **5 €**

N° hors série

- Annuel résultat (saison 2013-2014) édition décembre 2014 **20 €**
- Annuel règlement (saison 2014-2015) édition juillet 2014 **23 €**
- Annuel natation course édition octobre 2014..... **12 €**

IMPRIMES, OBJETS PUBLICITAIRES, LIBRAIRIE, VIDEO

Se référer au site internet FFN.

REMBOURSEMENT des FRAIS

Voir tableau ci-après

Assemblée Générale :

Seul UN délégué de chaque comité régional est remboursé de ses frais de TRANSPORT, selon les modalités générales.

Nota : DOM/TOM : En plus, l'hébergement 1 jour avant et après l'AG est pris en charge.

A l'exception du repas offert par la F.F.N., tous les autres frais, déplacement, hébergement, repas..., sont à charge des régions pour ce qui les concerne.

Tous les documents permettant le déclenchement du paiement par le service comptable de la Fédération doivent lui parvenir dans les 30 jours qui suivent la fin du déplacement

CATEGORIE CONCERNEE	DEPLACEMENTS						HEBERGEMENT			
	TRAIN	Plafond forfaitaire sans autorisation	ROUTE avec autorisation (1)	PEAGES avec autorisation route (1)	PARKING	AVION avec autorisation (1)	TAXIS avec motivations (3) et autorisation (1)	HOTEL selon horaires et éloignement (4)	REPAS (5)	REPAS forfait (5)
Toutes personnes ayant reçu une mission fédérale	Sur justificatifs (5) Frais Réels TGV 2ème classe ou autre train SNCF 1ère classe	Sur justificatifs du mode de déplacement (7) et de la distance réelle domicile/lieu de convocation (6) 0,20 €/km	Sur justificatifs du mode de déplacement et des kms réellement parcourus (6) 0,35 €/km	Sur justificatifs (5) Frais réels (5) Frais réels	Sur justificatifs (6) Frais réels	Sur justificatifs (5) Frais Réels (8) Classe éco	Sur justificatifs (5) Frais réels (5) Frais réels	Sur justificatifs (5), plafond 70 € avec petit-déjeuner – 80 € pour la région Ile de France	Sur justificatifs (5), plafond 30 €	15 €
<p>Synthèse du principe de base : chacun peut organiser son déplacement comme il l'entend, il sera remboursé à hauteur des justificatifs fournis (5 et 7) dans la limite du plafond forfaitaire déterminé par le nombre de kilomètres A/R entre le domicile et le lieu de convocation (5). Tout dépassement du plafond doit être autorisé par une demande préalable écrite (1).</p>										
(1) Autorisation écrite préalable du Président, du Secrétaire Général ou du Trésorier sur demande écrite et motivée.										
(2) Motivations spécifiques (horaires, chargement, indisponibilité des transports en commun ...)										
(3) Si la mission dure plusieurs jours, si la dernière réunion (match) se termine après 19 h, si l'horaire des transports en commun exclut un retour le soir même et si la distance de retour à parcourir est supérieure à 250 km										
(4) Conditions de prise en charge par la fédération :										
➤ A l'occasion d'un déplacement "Route" ou "Train" autorisé si la distance réellement effectuée est supérieure à 500 km A/R										
➤ A l'occasion d'une réunion (match), si la présence est nécessaire entre 12 h et 14 h ou si la réunion (match) se termine après 19 h, le repas de midi ou du soir sera remboursé sur demande pour les participants éloignés de plus de 200 km										
➤ En cours de réunion ou entre 2 matches si le repas n'est pas pris en charge par la Fédération ou l'organisateur										
➤ Si la rencontre ne dure que 1/2 journée et qu'elle débute après 14 h et se termine avant 19 h et que la distance A/R à parcourir est inférieure à 500 km : aucun frais de repas										
➤ Si la réunion dure 1 journée, les repas en commun en cours de réunion sont pris en charge par la Fédération										
➤ Le responsable de la réunion se charge de rédiger le bon de commande pour réserver les repas en respectant les procédures prévues pour les signatures										
(5) Les justificatifs des frais engagés dont le remboursement est demandé à la Fédération doivent tous être des originaux (billets SNCF compostés, document mentionnant le prix payé et le détail du vol + coupons d'accès à bord pour l'avion, tickets de péages, ticket de caisse détaillé de restaurant, facture détaillée d'hôtel ...)										
(6) Fournir convocation, ordre de mission, justificatif du mode de transport ... ET calcul internet du kilométrage, le remboursement sera effectué à hauteur des justificatifs fournis attestant du mode de déplacement dans la limite du plafond forfaitaire la présence sera validée par le département convoquant ou la feuille de match/jury										
(7) Le justificatif permettant le remboursement au plafond forfaitaire maximum en cas de déplacement en voiture doit être les tickets de péage originaux (dates et horaires cohérents avec la date du déplacement)										
(8) Dans la limite du barème "Route"										

NATATION

Aucun frais de dossier ne peut être réclamé.

Droits d'engagement : Par épreuve : individuel **9,00 €** relais **11,00 €**

Pour profiter pleinement des avancées liées à l'engagement en ligne, le règlement des engagements par carte bancaire (ou par tout autre moyen de paiement dématérialisé) est obligatoire.

- Pour les épreuves des Championnats de France open :
 - Élite, 25 et 50 m ;
 - de nationale 2 en 25 m et 50 m été et hiver (règlement à l'Inter région) ;
 - minimales ;
 - 16 ans et plus ;
- Championnat de France des Maîtres Open (hiver 25 m, été 50 m) ;
- Meeting international d'hiver FFN.

- Pour la finale du Natathlon - Trophée Lucien-Zins : 24,00 € pour l'ensemble des épreuves.

Attention :

- ✓ **Tout engagement non confirmé sur Extranat pendant la période d'engagement sera considéré comme nul (édition du bordereau informatique non validé).**
- ✓ **Tout engagement confirmé sur Extranat et non réglé pendant la période d'engagement sera pris en compte, mais sera soumis à une pénalité forfaitaire de 50€**
- ✓ **Les engagements payés par chèque seront soumis à une pénalité forfaitaire de 50€**
- ✓ **A titre exceptionnel, les engagements déposés après la fermeture de la procédure ExtraNat seront enregistrés pendant la réunion technique, et seront facturés à 90 € pour une épreuve individuelle, 110 € pour une épreuve de relais et 240 € pour le Natathlon.**

Cette fermeture est à J-4.

PENALITES POUR FORFAIT

Forfait pénalisable : tout forfait non signalisé.

- Pour les séries : à la réunion technique ou avant les 45' qui précèdent le début des épreuves de chaque journée.
- Pour les finales et les demi-finales : dans les 30' qui suivent la fin de la dernière épreuve de la matinée.

Sauf en cas de production de certificat médical dans les 48 heures après la fin de la compétition.

- **77,00 €** pour les épreuves individuelles.
- **153,00 €** pour chaque relais : 4 x 100 m nage libre - 4 x 200 m nage libre - 4 x 100 m 4 nages.

NB -Le délégué technique recevra la feuille officielle des forfaits des différentes réunions d'une organisation. Après vérification, il transfèrera cette dernière aux services financiers de la FFN pour application et règlement des pénalités.

CLUBS DE NATATION ESTIVALE

Participation à la Coupe de France des Régions de natation estivale : Aide par comité régional, pour les comités concernés : **770,00 €**, versés après la compétition sur liste fournie et avalisée par la Direction Technique Nationale.

MAÎTRES

Championnats individuels : Par épreuve : individuel **9,00 €** relais **11,00 €** (versement de 40 % à l'organisateur).

Championnat Interclub : 120 € (versement de 65 % à l'organisateur).

Attention :

- ✓ **Tout engagement non confirmé sur Extranat pendant la période d'engagement sera considéré comme nul (édition du bordereau informatique non validé).**
- ✓ **Tout engagement confirmé sur Extranat et non réglé pendant la période d'engagement sera pris en compte, mais sera soumis à une pénalité forfaitaire de 50€**
- ✓ **Les engagements payés par chèque seront soumis à une pénalité forfaitaire de 50€**

Cette fermeture est à J-4.

DROITS DE PARTICIPATION AUX COMPETITIONS NATIONALES
--

Organisations	Droits d'entrée (à verser à la FFN)	Conception des images publicitaires	Edition, diffusion (badges, affiches et autres supports)	MEGATEK (participation FFN)	Reversement par FFN des droits d'engagement au CO	Recette entrées public payantes
France 25 m TC	40 K€	FFN	CO	50 %	/	CO
MIF	40 K€	FFN	CO	50 %	/	CO
France 50 m TC	60 K€	FFN	CO	50 %	/	CO
Coupe de France des Régions	0 K€	FFN	CO	Libre ou devis MEGATEK	/	CO
Finale Natathlon Trophée Lucien Zins	0 K€	FFN	CO	Libre ou devis MEGATEK	/	CO
Open France (SAS)	SAS NEO	SAS NEO	SAS NEO	SAS NEO	SAS NEO	SAS NEO
France 16 ans et plus	0 K€	FFN	CO	Libre ou devis MEGATEK	/	CO
France Minimes	0 K€	FFN	CO	Libre ou devis MEGATEK	/	CO
Coupe de France Natation Estivale	/	FFN	CO	Libre ou devis MEGATEK	/	CO

France Maîtres Hiver	10 K€	FFN	CO	50 %	40 %	CO
France Maîtres été	10 K€	FFN	CO	50 %	40 %	CO
Meeting National Interclubs Maîtres	/	FFN	CO	Libre ou devis MEGATEK	65 %	CO

NATATION SYNCHRONISEE

Aucun frais de dossier ne peut être réclamé.

Droits d'engagements :

Pour profiter pleinement des avancées liées à l'engagement en ligne, le règlement des engagements par carte bancaire (ou par tout autre moyen de paiement dématérialisé) est obligatoire.

Par nageuse : **9,00 €** Plus par ballet (solo libre, solo technique, duo libre, duo technique, équipe libre, équipe technique, ballet combiné) : **11,00 €**

FORFAITS ET PENALITES

1) Forfait

- Individuel déclaré après l'établissement du programme **SAUF en cas de production de certificat médical dans les 48 heures** : **80,00 €**
- Individuel déclaré entraînant le forfait d'un ballet dans une finale nationale **SAUF en cas de production de certificat médical sur place** : **500,00€**

2) Pénalités

Pour l'ensemble des compétitions nationales :

Non-présentation d'officiel :	300,00€**
Support musical de ballet : tout support non conforme ou apporté hors délais :	50,00€**

**** Paiement obligatoire sur place**

PLONGEON

Aucun frais de dossier ne peut être réclamé.

Droits d'engagements :

Pour profiter pleinement des avancées liées à l'engagement en ligne, le règlement des engagements par carte bancaire (ou par tout autre moyen de paiement dématérialisé) est obligatoire.

9,00 € par épreuve et par plongeur (pour les compétitions nationales).

FORFAITS

SAUF en cas de production de certificat médical dans les 48 heures.

Déclaré moins de 14 jours avant la première épreuve de la compétition : **39,00 €**

Remise des feuilles de plongeur : Après la clôture de remise des feuilles de plongeur, il sera demandé **8,00 €** de pénalités par feuille en retard.

EAU LIBRE

Aucun frais de dossier ne peut être réclamé.

Droits d'engagements :

Pour profiter pleinement des avancées liées à l'engagement en ligne, le règlement des engagements par carte bancaire (ou par tout autre moyen de paiement dématérialisé) est obligatoire.

- ✓ Par épreuve individuelle **9,00 €**
 - Pour les épreuves des Championnats de France des 5, 10 et 25 km.
 - Pour les Championnats de France du 5 km Indoor.

- ✓ Par équipe : **11,00 €**
 - Pour les Championnats de France 3 km.

PENALITE POUR FORFAIT

Sauf en cas de production de certificat médical dans les 48 heures : 77,00 € pour les épreuves individuelles.

COUPE DE FRANCE

Participation aux primes du classement final : **450,00 €** par étape de la Coupe.

PREAMBULE

L'engagement dans les différentes épreuves régies par la Fédération Française de Natation vaut acceptation des règlements sportifs, et notamment de ses volets financiers et administratifs.

L'inscription d'un club dans une épreuve régie par la Fédération sera refusée si, au moment de sa demande d'inscription, ce club n'est pas à jour de tous les paiements dus, pour la saison précédente, au titre des pénalités et / ou des droits d'engagement.

Les cas de non-paiement des droits d'engagements et / ou pénalités dues, ainsi que toutes les questions d'ordre financier faisant l'objet d'un litige ou d'une procédure, seront traités par le Comité Directeur ou l'Organisme Disciplinaire compétent.

A – DISPOSITIONS GENERALES COMMUNES

A-1 DROITS D'ENGAGEMENTS et MODALITES DE PAIEMENT

Les droits d'engagements seront réglés sur facture émise par la Fédération, par les clubs, les comités régionaux ou les zones. Une facture acquittée sera envoyée à chaque paiement par la Fédération Française de Natation.

Conformément à l'article 3-6-9 des règlements sportifs, les droits d'engagements de la division Pro A masculine à Nationale 2 masculine, ainsi que la division Pro A féminine et Nationale1 féminine seront payés en deux fois. Pour les autres divisions, l'échéance du paiement, sera la date de début de la compétition. Leurs règlements devront IMPERATIVEMENT être réceptionnés à la Fédération comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Division	Droit d'engagements	Date de paiement	montant	Date de paiement	montant
Pro A masculine	32 000.00 €	Au 15 septembre 2014	12 000.00 €	Au 14 janvier 2015*	20 000.00 €
NATIONALE 1	25 500.00 €	Au 15 septembre 2014	9 500.00 €	Au 14 janvier 2015*	16 000.00 €
NATIONALE 2	18 500.00 €	Au 15 septembre 2014	6 500.00 €	Au 14 janvier 2015*	12 000.00 €
NATIONALE 3	500.00 €	Avant le début de la compétition	500.00 €	/	/
Pro A féminine	8 500.00 €	Au 15 septembre 2014	3 500.00 €	Au 14 janvier 2015*	5000.00 €
NATIONALE 1 féminine	4 750.00 €	Au 15 septembre 2014	1 750.00 €	Au 14 janvier 2015*	3000.00 €
CHAMPIONNAT DE France INTERCLUBS 15 ans GARCONS	1 000.00 €	Avant le début de la compétition	1 000.00 €	/	/
CHAMPIONNAT DE France INTERCLUBS 15 ans FILLES	1 000.00 €	Avant le début de la compétition	1 000.00 €	/	/
CHAMPIONNAT DE France INTERCLUBS 17 ans GARCONS	3 000.00 €	Au 15 septembre 2014	3 000.00 €	/	/
COUPE DE France DES REGIONS ESPOIRS FEMININS	1 000.00 €	Avant le début de la compétition	1 000.00 €	/	/
COUPE DE France DES REGIONS 14 ANS	500.00 €	Avant le début de la compétition	500.00 €	/	/
Inter ZONES 16 ans GARCONS	500.00 €	Avant le début de la compétition	500.00 €	/	/

Pour les clubs qui en auraient la nécessité, et sur demande, un étalement des paiements en 5 fois peut être autorisé. Un premier règlement au 15 septembre est obligatoire.

Si les clubs n'ont pas réglé la totalité des sommes dues au 14 janvier, ils ne seront pas autorisés à disputer la suite des championnats dans lesquels ils sont engagés.

Note : Pour les Championnats nationaux masculins des divisions « Pro A, N1 et N2 » et féminins « Pro A, N1 » à titre promotionnel, les clubs n'inscrivant pas plus de **3 joueurs non sélectionnables** en Equipe de France par rencontre, sont exonérés du montant des droits d'engagement dus au 14/01/2015.

Au moment de l'inscription dans le championnat, les Présidents attestent sur l'honneur de la composition de l'équipe et donc du montant des droits d'engagement dont ils sont dès lors redevables.

B – PENALITES

B-1 FORFAITS.

B-1-1 : TABLEAU OFFICIEL.

Forfait général déclaré avant le **15 septembre 2014** (pour toutes les divisions précisées ci-dessous, hors épreuves interclubs par catégories d'âge) : **1000 €**

	Forfait général en cours d'épreuve	Forfait déclaré pour un match jusqu'à 10 jours avant la date du match	Forfait pour un match
	€	€	€
PRO A Masculine	5 000.00€	2 000.00€	3 000.00€
NATIONALE 1 Masculine	5 000.00€	2 000.00€	3 000.00€
NATIONALE 2 Masculine	5 000.00€	2 000.00€	3 000.00€
NATIONALE 3 Masculine (*)	5 000.00€	2 000.00€	3 000.00€
PRO A Féminine	5 000.00€	2 000.00€	3 000.00€
NATIONALE 1 Féminine	5 000.00€	2 000.00€	3 000.00€
CHAMPIONNATS DE France INTERCLUBS	5 000.00€	2 000.00€	3 000.00€

(*) Le montant des pénalités intervient uniquement pour la phase nationale. Toutefois, chaque Zone est libre de reprendre ce montant pour les forfaits constatés dans la phase de zone de ces championnats.

B-1-2 50 % de pénalité liée aux « forfait pour une rencontre » sont reversés aux clubs adverses, victimes du forfait, par la Fédération Française de Natation et après réception du paiement.

B-1-3 Une équipe déclarant ou étant déclarée « forfait général » après le premier match de la compétition concernée, ne pourra prétendre à la restitution de ses droits d'engagements.

B-1-4 Toute équipe refusant la montée gagnée sportivement se verra appliquer une amende forfaitaire de 5000 euros.

B-2 PENALITES DIVERSES.

B-2-1 DEFAUT D’AFFICHAGE.

Par défaut constatée par le délégué ou les arbitres

	€
Défaut d’affichage du temps complet	100
Défaut d’affichage des 30 secondes	100
Défaut d’affichage du score	100
Défaut d’affichage des fautes personnelles	100
Défaut d’affichage des temps morts	100

Défaut composition informatique équipe, (feuille de match) 100 €

B-2-2 MANQUEMENT AUX OBLIGATIONS D’ARBITRAGE.

La pénalité administrative est fixée à 100 € par disponibilité manquante par rapport aux obligations d’arbitrage.

Cette pénalité administrative ne sera perçue que pour les divisions Pro A Masculine et Féminine et Nationale 1 Masculine et Féminine ainsi que la Nationale 2 Masculine.

B-2-3 DEFAUT DE TRANSMISSION DES RESULTATS PAR INTERNET.

La pénalité administrative est de 100 € par infraction constatée.

Pour la division Nationale 3, pour la partie se déroulant dans les Zones, cette pénalité est perçue par et au profit de la Zone organisatrice.

B-2-4 DEFAUT DE TRANSMISSION DE DONNEES DE FEUILLES DE MATCH pour les divisions Pro Masculin et Féminine à l'issue du match, dans les 72 heures après le match pour la N1 Masculine et féminine, ainsi que N2 Masculine

La pénalité administrative est de 100 € par infraction constatée.

B-2-5 DEFAUT D'ENVOI DE FICHER VIDEO dans les 24 heures (pour les divisions Pro A Masculine et Féminine.

La pénalité administrative est de 100 € par infraction constatée. (En attente voir avec la ligue)

B-2-6 DEFAUT DE PRESENCE DE SECOURISTE (PSE1 à jour de validation) pour les divisions Pro A Masculine et Féminine.

La pénalité administrative est de 100 € par infraction constatée.

B-2-7 PENALITE FINANCIERE POUR NON PARTICIPATION D'UNE EQUIPE DE JEUNES EN CHAMPIONNAT REGIONAL ET/OU DE ZONE.

La pénalité financière est de 2000 € par équipe non-classée à l'issue de son championnat régional et/ou de Zone.

C – ARBITRAGES DE WATER-POLO

Remboursement de frais, système de "droit commun"):

- Déplacements:
 - Chacun organise son déplacement comme il l'entend et sera remboursé à hauteur des justificatifs du mode transport originaux fournis (pour un déplacement en voiture : tickets de péage cohérents avec le déplacement qui ne servent qu'à justifier le mode de déplacement) dans le plafond de 0,20 € du km x nbre de km domicile/lieu de convocation Mappy le plus rapide
- Hébergement : "droit commun"
- Indemnités d'arbitrage :

1 - Liée au type de championnat		2 - Liée à la sujétion due à l'éloignement		
		Moins de 500 km*	De 500 à 1 000 km*	Plus de 1 000 km*
Pro A Masculine et Féminine	100 €	50 €	100 €	150 €
N1 Messieurs et N1 féminine	80 €	50 €	100 €	150 €
N2 et autres divisions nationales	60 €	50 €	100 €	150 €

* trajet aller/retour

- Cas particuliers :
 - En cas de plusieurs matches sur le même lieu au cours du même week-end :
 - Partie 1, 1er match selon le niveau + les autres au tarif N2
 - Partie 2, versée 1 seule fois
 - Pour les délégués :
 - Partie 1, 60 € par session (1/2 journée)
 - Partie 2, identique aux arbitres